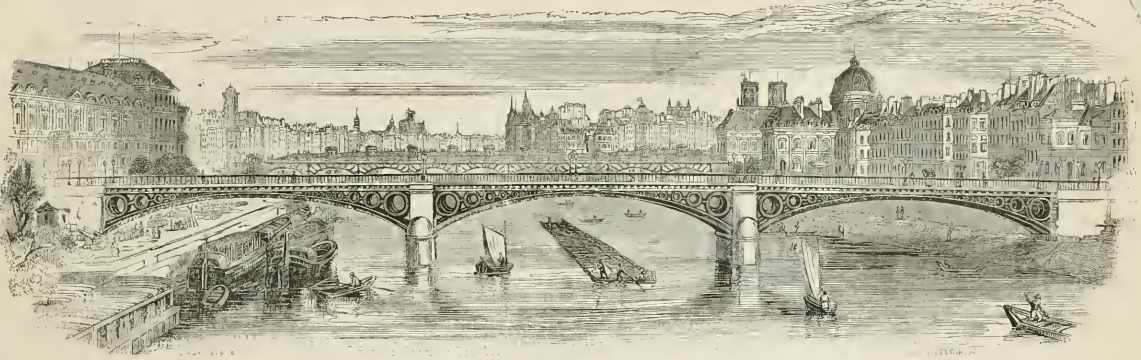


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 257. VOL. X. — SAMEDI 11 SEPTEMBRE 1847.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 52 fr.
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Portrait du roi Charles-Albert. — La chasse aux Dips. Deux Gravures. — Courrier de Paris. Le foyer de l'Opéra sous l'ancienne direction. — Chronique musicale. — Académie des Sciences. — Les arts de Brest, Rochefort et Lorient. Vue générale de Brest à vol d'oiseau, rade de Brest; vue générale de Lorient; vue générale de Rochefort. — La Casdani. II. Nouvelle, par M. O.-N. (Suite). — Resurrection de l'Opéra. Dix-sept Caractères, par Cham. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Ecole maritime du commerce à Paris. Une Gravure. — Correspondance. — Principales publications de la semaine. — Rebus.*

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Les conseils généraux sont en session, mais le résultat de leurs travaux, les vœux exprimés par ces assemblées départementales ne seront connus que plus tard; la curiosité publique ne s'en préoccupe jamais bien vivement. — La réorganisation des services civils en Algérie l'a laissée également indifférente. — Le trésor a pu baisser l'intérêt de ses bons sans qu'elle y prit garde. — Un semblant d'émeute même a pu se former chaque soir rue Saint-Honoré; une répression inintelligente et brutale a pu prolonger cette émeute, puis l'absence de toute répression l'a laisser tomber d'elle-même sans que les autres quartiers de Paris y prêtassent attention. C'est qu'on n'en a plus guère aujourd'hui que pour les drames terribles; c'est aussi que les nouvelles de l'extérieur ont eu cette semaine une importance toute particulière.

ESPAGNE. — Le général Narvaez, mandé d'urgence de Paris à Madrid pour constituer un nouveau cabinet, s'est vu, grâce à la changeante mobilité d'Isabelle, la victime de la plus incroyable mystification. Le 27 août, à peine arrivé à Madrid, où il s'était rendu en crevant tous les chevaux sur sa route, il s'est présenté chez la reine, qui lui a confirmé l'ordre de composer un ministère et de lui en présenter la liste. Le duc de Valence triomphant remit le lendemain à sa jeune souveraine une liste double de candidats. La reine l'ajourna au soir même après minuit. Le duc de Valence se rendit chez le roi, qui, lui, suivant son idée fixe, l'ajourna à quatre mois.

Le soir, à l'heure dite, Isabelle critiqua la liste de candidats de façon à ne laisser nul espoir à son auteur. Narvaez demanda alors à sa souveraine pourquoi on l'avait fait venir; à quoi elle répondit que c'était précisément la question qu'elle s'adressait à elle-même. A la suite de l'entrevue il s'en alla comme il était venu, avec cette seule différence, dit-on, que, parti de Paris ambassadeur d'Espagne en France, il a cru devoir à Madrid, dans son dépit fort explicable, résigner ces fonctions. On dit que tout ce revirement a été conduit par M. de Salamanca.

La reine, par décret du 1^{er} de ce mois, a accepté la démission de MM. Pacheco, Mazarredo, Benavides, Pastor Diaz et Valamonde. Elle conserve MM. de Salamanca et de Sotello aux ministères des finances et de la marine, et elle appelle au ministère de la guerre le général Cordova, à l'instruction publique le général Rus de Olanco, à l'intérieur M. Escosura, et M. Goyena au ministère de la justice. Il reste donc, pour compléter le ministère, à nommer le président du conseil ministre des affaires étrangères. M. Cavallero, sous-secrétaire d'Etat, est chargé de l'intérieur de ce

dernier département. On a prononcé les noms du duc de Frias et du général Alais. *L'Heraldo* fait remarquer que si ce dernier est choisi, le nouveau cabinet de Madrid, comme celui de Lisbonne, dont nous parlerons tout à l'heure, sera composé presque exclusivement de militaires. Sur sept ministres, il n'y aurait pas moins de cinq généraux; les généraux Alais, Cordova, Rus, Sotello et Escosura.

Le ministère nouveau a débuté par une amnistie complète. Un décret du 2 autorise la rentrée en Espagne de tous les émigrés politiques sans exception, et annule toutes les poursuites commencées contre eux. Ce décret interdit aux

baron de Luz est nommé ministre des affaires étrangères; il était quartier-maître général du maréchal dans la guerre civile. Le brigadier d'Almofala, ministre de la guerre, était aussi son chef d'état-major. Le nouveau ministre des finances est le colonel Franzini, un homme très-distingué dans les sciences, mais dans les sciences théoriques. Le ministre de la marine est M. Ivo de Fontes Pereira, capitaine de vaisseau. Le ministre de l'intérieur est M. Antonio Azevedo Mello e Carvalho. Il avait été un instant ministre avec les Cabral et s'était séparé d'eux. Le ministre de la justice et des cultes est M. Antonio Fernandez de Silva Ferrao, conseiller du tribunal suprême.

Les nouveaux ministres ont publié un programme éblouissant. Ils y adoptent pour base la conciliation des partis, l'observation de la charte, et l'accomplissement des engagements diplomatiques. Ils y promettent la moralité, l'honnêteté, l'indépendance, la vertu. « Sans espérer qu'ils réaliseront toutes leurs promesses, dit le *Journal des Débats*, il faut souhaiter qu'ils en tiennent au moins quelques-unes ».

ETATS PONTIFICAUX. — La *Bilancia*, journal semi-officiel de Rome, annonce l'arrivée de dépêches du roi de Piémont. D'un autre côté, on donne comme certaine l'adhésion du roi de Naples et du grand-duc de Toscane aux protestations du saint-père.

On annonce encore que le roi Charles-Albert, désirant manifester la haute estime qu'il professe pour Son Excellence le cardinal Ferretti et pour la conduite qu'il a montrée dans ces circonstances difficiles, vient de le décorer de la grand croix de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Cet acte de Charles-Albert a été accueilli à Rome avec la plus grande satisfaction.

PRÉMONR. — Une circulaire de Sa Majesté l'empereur d'Autriche a été envoyée dernièrement à tous les gouvernements italiens sur la conduite commune à tenir pour maintenir la paix dans la Péninsule. Le gouvernement sarde a cru devoir y répondre. D'un autre côté, une espèce de polémique entre le journal officiel de Turin et la gazette privilégiée de Milan a vivement attiré l'attention et préoccupé les esprits.

Le bruit a couru que la Sardaigne venait d'accéder à une alliance par l'Angleterre avec le Wurtemberg, la Bavière et le duché de Bade, pour s'opposer à l'intervention étrangère en Suisse.

TOSCANE. — Le grand-duc a modifié son cabinet et a institué un conseil d'Etat composé de quinze membres, parmi lesquelles se trouvent des noms populaires en Italie. Une des premières mesures sur lesquelles ce conseil aura à prononcer est la formation de la garde nationale.



Charles-Albert, né le 2 octobre 1798, roi de Sardaigne, le 27 avril 1831.

cartistes seulement le séjour en Catalogne, en Aragon, dans la Navarre et dans les provinces basques.

On assurait que le général Manuel Concha allait en Catalogne remplacer le général Pavia.

PORTUGAL. — A Lisbonne aussi il y a un revirement, et M. Magalhães, qui avait reçu mission de composer un cabinet, s'est vu retirer ses pouvoirs. Malheureusement, en Portugal, c'est l'homme d'Etat libéral qui a été désavoué, et le nouveau cabinet formé le 25 août l'a été sous les inspirations du maréchal Saldanha. L'élément militaire, nous l'avons déjà dit, s'y trouve en grande majorité. — Le brigadier

STUISE. — La Diète a consacré ses séances du 2 et du 3 à l'affaire des jésuites. A la majorité de douze voix elle a voté l'invitation aux canons qui ont des jésuites chez eux de les éloigner; elle a ensuite pris un arrêté qui interdit aux autres canons de les recevoir.

BAVIÈRE. — Le roi de Bavière, à l'occasion de sa fête, la Saint-Louis, a créé Lola Montès comtesse de Landsfeld avec un majorat qui, postérieurement, a été fixé à 52,000 fr. de pension. Voici les titres patentes conférant le titre :

« Nous Louis, roi de Bavière, savoir faisons que nous avons très-gracieusement résolu d'élever Marie Parris y Montés, née d'une famille noble espagnole, à la dignité comtale, sous le nom de comtesse de Landsfeld. En lui octroyant, en vertu de notre pouvoir royal, la dignité comtale de notre royaume avec tous les honneurs, droits et prérogatives qui y sont attachés, nous voulons qu'elle se serve des armes comtales et d'écussons décrites sur un écusson écartelé à l'allemande :

« Sur le premier carré, dans un champ de gueules, un sautoir d'argent à poignée d'or; sur le second, dans un champ d'azur, un lion d'or couronné et prêt au combat; sur le troisième carré, dans un champ d'azur, un dauphin d'argent tourné à gauche, et sur le quatrième, dans un champ blanc, une rose pâle. L'écusson est surmonté d'une couronne comtale enrichie de neuf perles; la couronne aura à gauche les tabliers du heaume d'or et d'azur, et à droite ces mêmes tabliers argent et gueules.

« Il est porté par les présentes à la connaissance de tous les fonctionnaires et employés de la couronne et du royaume, de tous nos serviteurs grands et petits, et à tous nos sujets en général, qu'ils auront non-seulement à reconnaître Marie, comtesse de Landsfeld, comme telle, mais à la traiter en conséquence selon leurs charges et leurs devoirs, car c'est notre volonté que toute personne qui contreviendrait à l'octroi de ce titre soit traduite par le fiscal de notre couronne devant les tribunaux, pour y répondre de l'infraction à nos ordres et de la lésion des droits bien acquis des tiers. »

AUTRICHE. — On écrivait de Klagenfurt, à la fin du mois dernier : « A deux milles de Klagenfurt, il y a quelques villages qui, depuis très-longtemps payaient la dime aux bénédictins d'Eberndorf. Quelques voyageurs ayant répandu, sans doute par pitié, la nouvelle que toutes les dîmes étaient abolies, les paysans ne voulurent plus la payer au couvent. Les efforts de l'autorité et même l'intervention des troupes venues de Klagenfurt ne purent vaincre la résistance des paysans. Armés de faux et de massues, les gens de campagne refusèrent décidément de défendre énergiquement. L'on voulait aussi soulever les villages voisins au moyen de sarrasins sur les montagnes. On espère toutefois qu'une deuxième compagnie de renfort et les exhortations du chef du cercle mettront un terme aux désordres. »

CRIMÉE. — Des lettres de Trébisonde annoncent que le choléra s'est déclaré à Kars. Des lettres d'Odessa annoncent également qu'il a envahi Taganrok.

TUNIQUE. — D'après une correspondance de Constantinople, le sultan est décidé à accorder la grâce au célèbre chef des Kurdes, Bederhan-Bey, et le renvoyer dans le Kurdistan, comme gouverneur de cette contrée. Il serait en effet difficile de faire un meilleur choix, si on peut compter sur la fidélité du rebelle gréco.

Le *Moniteur grec*, du 20 août, ajoute la nouvelle suivante : « On écrit de Corfou, que l'escadre ottomane, chargée de surveiller les côtes d'Albanie et d'y maintenir le blocus jusqu'à ce que la révolte de Djoulekâ soit vaincue, est arrivée dans ces parages depuis plusieurs jours. »

ANGLETERRE. — Bien que la Banque d'Angleterre ait annoncé qu'elle admettait à l'escompte, au taux réduit de cinq pour cent, les coupons de rente et les bons de l'échiquier, décision qui a produit bon effet à la Bourse de Londres, de nouvelles faillites sont annoncées tous les jours, et le *Market-Express* dit que le déficit de celles-ci se rapportant au commerce des céréales dépasse déjà cent millions. Le *San* rapporte que le travail diminue dans les villes manufacturières, et que, dans la seule ville de Preston, onze fabriques ont été fermées. Le *Manchester-Gardian* dit que les ouvriers fileurs ont décidé, dans un meeting, que, vu le manque de travail qui commence déjà à se faire sentir, et qui pourrait devenir plus général pendant l'hiver, les travaux devront être suspendus dans toutes les filatures de coton pendant le mois de septembre, avant la dure saison et pendant que la moisson dans les campagnes environnantes offrirait encore quelques chances d'occupation aux ouvriers et aux ouvrières des villes.

IRLANDE. — Tout le monde connaît les affreux désastres qu'a causés en Irlande la famine qui n'est pas encore à son terme; ce qu'on ne sait peut-être pas autant, c'est que le fléau, comme si ce n'était pas assez de ses propres ravages, a engendré des maladies particulières qui ont doublé le dénombrement de la population de ce triste pays. Ainsi, les bâtiments qui transportaient soit au Canada, soit aux Etats-Unis les malheureux fuyant le sol invidé de leur patrie, ont emporté avec eux une fièvre pour laquelle on a trouvé un nom, la fièvre des vaisseaux, *ship fever*. Comme on l'a vu par une correspondance du *Canada* que nous avons reproduite dernièrement, les émigrants sont entassés en masse dans les fonds de cale; ils y meurent en centaines; ceux qui arrivent sont à leur tour accumulés dans des lazarets ou dans des hôpitaux ouverts à tous les vents. Il en meurt cent à cent cinquante par jour; et l'immigration, qui, dans d'autres circonstances, serait regardée comme un accroissement de richesse et un élément de prospérité, devient une cause de ruine et de dévastation. — Voilà comme les choses se passent en pleine mer et dans les colonies; malheureusement, dans la mère-patrie, sous l'œil du gouvernement, il n'en est pas autrement. Les relations renfermées dans les journaux d'Angleterre et d'Irlande sont navrantes. La famine et la misère ont engendré et développé dans ce dernier pays un typhus d'une nature toute spéciale, que deux médecins français, MM. Gueneau de Mussy et Bordier, sont allés observer,

en vertu d'une mission de notre gouvernement. Des faits, démentant la plus coupable indifférence, l'incruelle la plus cruelle de la part de l'administration, ont été révélés dans la presse par un docteur irlandais qui accompagnait nos deux compatriotes, et le *Morning-Chronicle* adresse, à cette occasion, les plus énergiques reproches au gouvernement et aussi aux autorités de Dublin.

A un banquet donné à Dundalk par les amis de M. Mac-Tavish, repeler, dernièrement élu membre du parlement, aux prêtres catholiques et autres personnages influents qui ont appuyé la candidature de ce député, M. J. O'Connell a prononcé un speech, dans lequel il a tiré un assez heureux parti d'un événement tout récent, la remise à flot du paquebot *Great-Britain*, qui sombra au mois de septembre de l'année dernière :

« Après sept mois d'efforts, a dit l'orateur, on est venu à bout d'arracher le *Great-Britain* des côtes de l'Irlande; après sept siècles de misère, on réussira peut-être à écarteraussi de l'Irlande la Grande-Bretagne, qui pèse sur ce malheureux pays comme un cauchemar et pompe comme un vampire jusqu'à sa dernière goutte de sang. »

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — On a reçu à Londres les journaux du Cap jusqu'au 30 juin inclusivement. Ils apprennent des nouvelles peu satisfaisantes de l'état de cette colonie. Une vive affaire a eu lieu auprès de Sandilla, le 15 juin, entre les trompes anglaises et les Cafres; la force numérique de ces derniers leur a donné l'avantage; leur perte n'a pas laissé cependant d'être très-considérable. Le lieutenant Russell (qui l'on dit appartenait à la famille du premier ministre) a été mortellement blessé et est mort le surlendemain.

MAOAGASCAR. — La *Feuille Hebdomadaire* de l'île Bourbon publie l'article que nous transcrivons ici :

« Si nous sommes bien informés, la frégate la *Clopâtre*, montée par le contre-amiral Cécille, mouillée en ce moment sur notre rade, doit partir dans la première quinzaine de mai pour Madagascar, où elle est appelée à nous rendre de grands services, si l'on doit ajouter foi aux faits qui nous ont été rapportés.

« Lorsque M. Cécille, alors lieutenant de vaisseau, parut dans nos mers, il fit un voyage à Madagascar et eut occasion de voir Ranavalo, femme de Radama, le grand civilisateur de ces peuples, et qui était à l'apogée de sa grandeur royale. Ranavalo lui fit présenter qu'un jour viendrait où ses relations antiques lui seraient de quelque valeur. Bien des années s'écoulèrent depuis cette entrevue, lorsque cet état de Bonavalo, devenu par la mort de Radama reine absolue des Malagaches, apprit que le lieutenant de vaisseau était aujourd'hui contre-amiral et qu'il commandait la station de Bourbon. Elle lui fit savoir qu'elle était disposée à renouer les relations de bienveillance et d'amitié qui avaient existé entre eux, et c'est dans la pensée de rétablir ces rapports que M. Cécille se prépare à faire voile vers la grande île africaine. Et ce départ semblerait d'autant plus prochain que le temps de service d'une partie de l'équipage de la *Clopâtre* est sur le point d'expirer, après une absence de plus de cinquante-trois mois de la France. Ces braves marins ont consenti toutefois à rester dans ces mers jusqu'en décembre prochain et à suivre leur commandant à Madagascar. M. le contre-amiral Cécille a donc un beau rôle à jouer à Madagascar. L'île Bourbon applaudirait de toutes ses forces à son habileté, s'il parvenait à détruire les barrières jusqu'ici infranchissables qui nous séparent de cette île. S'il réussissait à faire venir Ranavalo-Manjaka de son opprimé, contraire à ses intérêts comme aux nôtres, il acquiescerait par là l'estime, la reconnaissance et l'affection du pays. »

D'autres avis autorisent également à concevoir les mêmes espérances que se trouvent aussi exprimées dans le *Journal du Commerce* de Bourbon, et que confirme à sa manière l'*Eastern-Province-Herald* du port Elisabeth, du 17 avril.

BOU DE LA PLATA. — On a reçu quelques informations, incomplètes encore, sur les faits qui ont précédé la levée et le blocus de la Plata par les forces navales. M. Walewski et lord Howden, après avoir reconnu l'impossibilité de traiter avec Rosas, ont quitté Buenos-Ayres et sont revenus à Montevideo. Les deux plénipotentiaires, afin d'avoir le temps de demander de nouvelles instructions, ont témoigné le désir de conclure un armistice de six mois entre Oribe et Montevideo. Ils se sont rendus au camp d'Oribe, accompagnés des commandants des deux escadres. Oribe a consenti à l'armistice, à la condition que l'approvisionnement de Montevideo serait fixé par mois à 1,500 tonnes de bétail, qui seront livrées à prix déduit, et que le blocus de tous les ports serait levé. Le gouvernement montevideño a fait quelques objections à cet arrangement, mais il paraît qu'elles n'ont pas paru insurmontables, puisque l'armistice a été exécuté immédiatement la première condition de l'armistice en déclarant le blocus levé. Les journaux de la Plata ne disent pas si l'armistice français a suivi cet exemple.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Les nouvelles de New-York du 14 août démentent le bruit de la prise de Mexico. On lit dans un supplément du *Courrier des Etats-Unis* de cette date : « Le steamer *Fashion* est arrivé à la Nouvelle-Orléans avec des avis de la Vera-Cruz jusqu'au 2 août, et de Puebla jusqu'au 30 juillet. A cette date, le général Scott était encore dans cette ville, et se préparait à marcher sur Mexico. Nos prévisions se trouvent donc confirmées, et l'entrée des Américains dans la capitale est formellement démentie. »

« Quelques correspondances représentent les perspectives de paix comme plus favorables qu'elles ne l'étaient jusqu'ici; mais il y a peu de fond à faire sur ces hypothèses. La capitale renferme vingt-cinq mille hommes de troupes commandées par Valencia, Alvarez et Santa-Anna; les travaux de défense sont terminés. On semble croire cependant qu'il n'y aura qu'un simulacre de résistance. Mais, comme tous les journaux ont été suspendus, à l'exception de l'or-

gane officiel, il est difficile de savoir la vérité sur les dispositions des habitants. »

« Le général Scott a dû se porter en avant dans la première semaine d'août, aussitôt qu'il aura été rejoint par le général Pearce. Celui-ci est arrivé à Perote, après avoir défait les Mexicains au Pont-National, en leur tuant cent hommes. »

ORDRE DU JOUR DE L'ARMÉE. — M. le ministre de la guerre a eu la louable idée de faire mettre ce qui suit à l'ordre du jour dans tous les corps de l'armée :

« Le sieur Gœcke, chef de musique au 52^e de ligne, a reçu, dans la séance publique de l'Académie française du 22 juillet dernier, une médaille de 1,000 francs, de la fondation Montyon, pour des actions vertueuses; voici pour quels motifs :

« Gœcke est entré comme enfant de troupe au 5^e de ligne, et s'est livré à l'étude de la musique; dès qu'il a pu obtenir quelques faibles émoluments, il les a consacrés à venir au secours de son père, de sa mère et de ses neuf frères ou sœurs. Parvenu à être chef de musique au 52^e, il a envoyé à son père son premier mois d'appointements, et depuis il n'a pas cessé de lui faire remettre chaque mois une grande partie de ce qu'il avait gagné. Lorsque son père, qui était musicien au 5^e de ligne, est mort, Gœcke a appelé auprès de lui toute sa famille, qui est sans ressources et sans appui; à l'âge de vingt-deux ans, il a pris neuf personnes à sa charge; il pourvut à leur existence, à leurs besoins et à l'éducation de ses frères. »

« De semblables actions trouvent leur récompense dans la conscience de celui qui les accomplit; mais il importe à l'armée de les connaître et de les apprécier. Le ministre de la guerre est heureux d'avoir à lui signaler ce bel exemple, et de rendre publiquement au chef de musique Gœcke tout l'honneur qui lui mérite. »

NAUFRAGES. — Les côtes septentrionales de l'Ecosse ont été visitées, vers la fin du mois dernier, par une violente tempête d'est-sud-est, accompagnée de torrents de pluie, qui a duré quatre jours sans interruption, et a causé de nombreux malheurs. Tous les petits ports des comtés de Cromarty, de Sutherland, d'Aberdeen, habités par de pauvres pêcheurs, pour la plupart, ont eu des victimes à déplorer. Un grand nombre d'embarcations, surprises en mer par l'orage, ont été jetées à la côte, sans qu'on ait pu rien apprendre sur le sort de leurs équipages, qui sans doute auront trouvé la mort dans les flots.

Quelques navires du long cours se sont aussi perdus dans ces parages, mais on manque encore de renseignements à cet égard. On cite seulement le trois-mâts le *Canton*, de Hull, parti pour l'Amérique avec un grand nombre de passagers émigrants, que l'on porte à 500, et qui a été étonné par la violence du vent sur les écueils qui parsèment ces dangereux parages. En moins d'une heure, le bâtiment fut mis en pièces sur la roche appelée la *Tête qui sort de l'eau*, dans la baie de Durmess. Par suite de l'impossibilité de mettre les embarcations à la mer, on n'a pu porter aucun secours aux malheureux naufragés, qui tous ont péri dans la nuit du 21. Dix-sept cadavres des gens de l'équipage sont déjà venus à la côte; on suppose que les émigrants, étant descendus dans la cale au moment du danger, seront restés dans les flancs de l'épave, dont une partie est encore engagée dans les roches.

NÉCROLOGIE. — M. le comte de Bourke, lieutenant général, pair de France, est mort à l'âge de soixante-quatre ans. Glorieux débris d'une glorieuse époque, le général Bourke avait conquis tous ses grades sur le champ de bataille; il était couvert de blessures. — M. Bordes, membre de la Convention nationale, est mort à Rimont (Ariège), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. — L'Académie des sciences et belles-lettres de Stockholm vient de perdre un de ses plus illustres membres nationaux, M. Franzen, évêque de Herneösand, à la fois célèbre comme poète, comme historien et comme prédicateur. M. Franzen était âgé de soixante-quinze ans. L'Académie de Stockholm a décidé qu'elle porterait son deuil pendant un mois.

La Chasse aux filets,

D'APRÈS DES DESSINS DE M. LONGA.

D'autres ont décrit la chasse à tir et à course, la chasse aristocratique; nous parlerons de la chasse aux filets, ce doux passe-temps des bons bourgeois de toutes les époques, ce jeu presqu'innocent auquel Horace aimait à consacrer ses loisirs contre les grives ivres de raisins dans les vignobles de Falerne.

Aussi bien la grande chasse est-elle morte ou à peu près. Comme les autres institutions aristocratiques, elle se laisse emporter au souffle des révolutions, et la civilisation est là qui lui prépare les derniers coups. Voyez les bois; ils sont sans voix et sans mystères; on son retentissant du cor ont succédé le grincement des essieux et le bruit de la cognée, et déjà les chemins vicineux s'allongent comme des serpents dans les halliers percés à jour. Les bêtes fauves ont compris que leur rôle était fini et ont pris leur parti d'assez bonne grâce. Le corif a disparu, ses jambes lui en donnant les moyens; le sanglier, plus sensuel, embrasse la vie domestique; le loup, dit-on, s'est fait ermite; et le renard est sur le point de devenir frugal en renonçant à ses méfaits.

Il reste à peine au chasseur ces bêtes offensives que les Arabes abattent à coups de bâton, croyant indigne d'un homme de cœur d'employer le fusil contre des animaux aussi faibles que le lièvre et la perdrix.

Il lui reste encore ces oiseaux que l'instinct voyageur et le changement de température poussent à deux époques différentes, d'abord du midi au nord, puis du nord au midi.

C'est contre eux principalement que se pratique la chasse aux filets.

Le filet est un engin trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner la description; nous dirons seulement qu'on l'emploie sous deux systèmes différents: le système horizontal, c'est le plus commun, la règle générale, et le système vertical qui n'est guère qu'une exception.

Le premier est destiné à prendre les oiseaux au repos: deux filets, placés des deux côtés d'un sol préparé et cet filet, ramassés et masqués autant que possible, sont ramenés sur le sol qu'ils recouvrent par un mouvement de bascule que leur impriment les cordes dont l'extrémité vient aboutir à la main du chasseur. L'action de détendre le filet se dit *trasser*.

Les filets verticaux sont destinés à prendre les oiseaux à la volée. Ce sont des barrières aériennes, si nous pouvons employer cette expression; il y en a deux espèces: la *panetière* et l'*iragnon*, que nous aurons occasion de faire connaître plus tard.

La chasse aux filets est fort répandue dans tout le midi de la France, entre les Pyrénées et la Garonne surtout. Elle a généralement lieu en automne, lorsque les nouvelles couvées se rendent du nord au midi. Quelques-uns en font une spéculation assez lucrative; tous y cherchent le plaisir et s'y livrent avec une ardeur qui dégénère souvent en passion, et fait abandonner à des hommes, quelquefois sérieux du reste, leurs familles, leurs affaires, leurs habitudes et jusqu'aux besoins si impérieux de la nourriture et du sommeil.

Pour réussir, cette chasse exige trois conditions principales: un bon poste, de bons appâts et un habile chasseur.

Il faut un bon poste, parce que les oiseaux ne passant et ne s'arrêtant qu'en certains lieux que l'usage fait connaître, il serait inutile de les attendre ailleurs.

Il faut de bons appâts. On désigne sous ce nom les oiseaux captifs dont la présence, les manœuvres ou le chant déterminent les oiseaux voyageurs à s'arrêter. Les plus importants sont ceux fixés à une bascule que le chasseur fait jouer en tirant par une ficelle. La secousse que les appâts éprouvent leur fait perdre l'équilibre, et, pour le retrouver, ils sont obligés de déployer leurs ailes et de voler aussitôt haut que le permet le lien qui les retient. C'est le plus puissant de tous les moyens que puisse employer le chasseur. La bascule se compose d'une planche ou d'une simple baguette à laquelle l'appât est attaché par un corset. Ce vêtement, dont le but n'est pas de redresser la taille de ces pauvres bêtes, consiste en deux morceaux de ficelle réunis au milieu par un nœud de façon à former une croix; ce nœud se pose sur le dos à la naissance du cou: deux des bouts passent sous les ailes par derrière, les deux autres viennent les rejoindre en passant par devant, et un gros nœud les réunit tous quatre sous le ventre; de cette manière l'appât se trouve enchaîné sans perdre la faculté de mouvoir ses jambes et ses ailes. Il y a toujours sur le sol deux appâts à bascule; dans la chasse aux palombes on en place aussi sur les arbres voisins. On met encore sur le sol d'autres appâts fixés à la terre et qui n'ont aucune manœuvre à exécuter, mais seulement à paraître et chanter. Les chasseurs négligents les attachent quelquefois par la patte ou les ailes; ces méthodes vicieuses ont pour résultat de donner aux appâts une position forcée plus propre à effrayer les oiseaux qu'à les attirer, et de leur faire subir des tortures qui se terminent par la mort ou la liberté acquise au prix de quelques bouts d'ailes. Pour les petites espèces on a des cages contenant quarante ou soixante appâts dont le rôle est de chanter et d'arrêter par ce moyen les oiseaux voyageurs, en même temps que d'avertir le chasseur de leur approche. Enfin, dans la chasse aux palombes on emploie des *paquets*, appâts tout à fait libres, à part le mouvement des ailes retenues par un lien invisible. Souvent, soit défaut de talent, soit ennui de la captivité, ces pauvres bêtes refusent de jouer le rôle qu'on leur impose. Aussi un bon appât est-il son prix.

Il faut enfin un habile chasseur. Les moyens étant basés sur les habitudes et les instincts de chaque espèce ont nécessité de curieuses études de mœurs. Un bon chasseur doit en posséder la connaissance parfaite, et pouvoir, sans le secours du sifflet, imiter le chant de l'oiseau au point que celui-ci n'éprouve aucune défiance. A la simple inspection de l'atmosphère il sait dès le matin si le passage sera considérable, quelles seront les espèces, à quelle hauteur s'élèvera leur vol, enfin, à peu de chose près, quel sera le résultat de ses efforts. Il est d'ailleurs des chasses et des circonstances plus difficiles les unes que les autres, et, dans certaines, un chasseur maladroit n'obtiendrait aucun résultat.

Les espèces voyageurs sont nombreuses: les plus grandes sont l'impressionnisme, même au fur et à mesure qu'il est extrême, et la puissance de leurs ailes leur permet de voler tant et de s'arrêter trop rarement pour qu'on puisse espérer de les atteindre; aussi n'est-ce que par hasard que l'on parvient à se rendre maître de quelque'un de ces oiseaux égarés. Les grues, les cigognes et les cygnes n'offrent d'ailleurs qu'un mets peu propre à tenter l'avidité du chasseur. De toutes les espèces auxquelles on tend le filet, la plus importante est celle des pigeons sauvages; on en distingue deux variétés: le ramier et la palombe; cette dernière, beaucoup plus grosse, est celle que l'on voit approvisionnée dans le jardin des Tuileries.

La palombe est l'objet d'une chasse fort importante dans les gorges des Pyrénées. Le dessin de M. Longa représente celle qui se fait à l'entrée de la vallée de Campan, près de Bagères.

Entre ces hautes montagnes qui dominent la ville, à l'entrée de la gorge, s'étend un énorme filet vertical du genre de ceux connus sous le nom de *pannières*. Il suffit, pour le faire retomber, de lâcher certaines cordes qui le retiennent en passant sur des poutres. Les chasseurs, n'ortés sur des trépieds en bois tellement élevés, qu'ils dominent les arbres, sont rangés sur la ligne que les palombes doivent suivre. Lorsque le vol passé à sa portée, le premier chasseur lance à plusieurs reprises un engin représentant un épervier

aux ailes déployées, qu'il retire à lui au moyen de la corde qui le retient pour le lancer de nouveau. Chacun des chasseurs suivants en fait autant, à mesure que le vol avance, et pousse de grands cris qui retentissent jusque dans la ville. Effrayés par la vue de ces ennemis et par les cris qu'ils entendent, les palombes abaissent continuellement leur vol, et finissent par se précipiter au fond du défilé. Là les attend la panetière, qui, au moment donné, glisse sur les poutres et les recouvre de son ampleur.

Cette chasse est très-productive; aussi est-ce la spéculation, et non un but d'agrément qui la fait entreprendre.

Il n'en est point ainsi de celle qui se fait dans la plaine, dans les landes particulièrement; cette dernière réunit souvent l'utilité au plaisir: Comme elle n'a pas lieu à la même époque, le même chasseur peut entreprendre l'une après l'autre.

Là, le système est tout à fait différent. On choisit un poste élevé, un plateau dominant les alentours et couvert de bois touffus, de chênes surtout. Les palombes sont très-friandes de glands, dont elles avalent des quantités prodigieuses. Une clairière pratiquée dans la direction du nord, d'où elles viennent, les attire vers le poste choisi et permet de les apercevoir à l'avance. Une cabane, ordinairement très-vaste et recouverte de feuillages, sert d'abri au chasseur. A celle des extrémités de la cabane qui regarde l'orient s'étend un sol, sur lequel sont fixés de lourds filets masqués par une guirlande de branches de pin. Sur ce sol, et au faite des arbres les plus élevés, sont placés des appâts à bascule, que le chasseur fait jouer au moyen de ficelles. Pour empêcher ces pauvres bêtes de se livrer à des écarts qui pourraient compromettre le succès de la chasse, on les prive de la vue en leur crevant les yeux, ou en attachant leurs paupières avec des épingles.

Dès qu'un vol apparaît, le chasseur s'efforce, par le jeu des appâts placés sur les arbres, de lui faire faire une station à côté d'eux. Ce premier succès obtenu, et ce n'est pas facile, les appâts du sol doivent seuls jouer. C'est ici que l'instinct se fait jour et que le drame commence. Le chasseur rassemble tous ses moyens et commande l'attention. Les hommes observent, les femmes s'efforcent de se taire, car il est défendu de parler; mais on peut, en revanche, siffler à volonté: la palombe, qui n'a jamais vu d'autre lustre que celui qui, sous la voûte des cieux,

se balance
Comme une lampe de vermeil,

ne redoute pas ce bruit strident dont seraient si fort émus les colombes mieux approvisionnées de la rampe.

Il faut quelquefois des miracles de patience et de ruse pour vaincre l'obstination des palombes à demeurer sur les branches. Le dernier moyen qu'on emploie, en désespoir de cause pour ainsi dire, consiste à envoyer sur le sol les *pauletts*, appâts libres en apparence, mais dont les ailes sont retenues par un lien invisible. Préparés par un long jeûne, ils dévorent les grains épars sur le sol avec la tranquillité et la feinte bonhomie de frères qu'ils sont. La séduction est bien puissante pour des colombes, et de plus forts peut-être succomberaient aux invitations des sentiments les plus énergiques, l'amour et l'amitié, réunies aux aiguillons de la faim. Aussi les voit-on successivement descendre et venir, non pas sans défiance, fraterniser au milieu des embûches. On n'attend pas que le succès soit complet; des fusils sont prêts pour les retardataires demeurés sur les branches. Chaque prend le sien, et, au signal donné, filets et fusils partent à la fois.

Qui pourrait dépeindre la joie du chasseur lorsque sous les filets épandus se débattent de nombreuses palombes! c'est une de ces joissances qui sont si rudes aux profanes. Et à quel prix n'est-elle pas achetée! Un bon chasseur ne quitte sa cabane que pendant les heures indispensables au sommeil: durant un mois et plus, il se fait ermite, mange peu, boit moins encore, et oublie le reste du monde. Et tout n'est pas roses dans le métier! Il y a les petites misères, le vent, la pluie et l'épervier; et puis le chasseur à un cauchemar: c'est l'amateur de la ville. Ces *Freluquets* à la voix sonore qui viennent par douzaines faire de sa cabane le théâtre de leurs fâts et de leurs repas champêtres; ces dames joyeuses et folles qui rient et causent, lorsqu'il serait plus à propos de roucouler, ou tout au moins de siffler, tout cela fait le désespoir du pauvre diable dont le bonheur tient à un éclat de rire ou à un mouvement hasardé. Cette chasse dure un mois et demi.

Malgré sa parenté manifeste avec la palombe, le ramier consent rarement à se laisser prendre avec elle, comme la tourterelle, que son innocence proverbiale ne parvient pas à dérober aux mains avides des hommes, on le chasse dans les champs; tant lieux découverts avec quelques appâts sur le sol seulement. La tourterelle que l'on prend ainsi n'est point celle que rend si belle son plumage café au lait, rehaussé d'un collier noir, mais une espèce plus petite et d'un plumage grisâtre.

La panetière est quelquefois employée dans les landes pour chasser la bécasse; on se place dans les marais, que cet oiseau aime à raser de ses ailes, à l'extrémité de clairières ménagées à cet effet au milieu des broussailles.

Pour la perdrix, on emploie des bourses placées dans les sillons des champs, et pour la caille, un filet, nommé *trasse*, dont on la couvre avec le chien qui l'arrête. Ces chasses sont prohibées comme nuisibles à la reproduction de l'espèce.

Parmi les petits oiseaux, les ortolans sont sans contredit les plus recommandables. La chasse se fait en avril ou à la fin de l'été. La cabane et le sol offrent en petit la disposition générale de la chasse aux palombes; on évite seulement le voisinage des arbres. A l'extrémité du sol opposée à celle qu'occupe la cabane, se dressent deux ou quatre arbres défouillés de leur feuillage. Attirés par des appâts disséminés au loin dans des cages, les oiseaux voyageurs ne man-

quent guère de s'y arrêter. Dès ce moment, une bonne part de la besogne est faite; il suffit de faire jouer les appâts à bascule jusqu'à ce que le vol ait commencé à descendre; le chenevis fait le reste. Dans quelques localités, on substitue au filet des cages d'atrapage; c'est plus facile et moins fatigant, mais moins productif aussi. Les résultats immédiats de cette chasse ne sont pas aussi brillants que l'on pourrait l'imaginer. En effet, cet oiseau si gras, si blanc, ce *non plus ultra* de la délicatesse sur une table bien servie, n'est, à l'époque où on le chasse, qu'un petit corps maigre et noirâtre, dont la saveur ne saurait guère être comparée à celle du moineau. C'est tout dit, et chacun sait qu'il ne font pas leur nourriture de cet amer volatiles les heureux mortels,

dont la sauté fleurie
Semble d'ortolans seuls et de bisques nourrie.

La nature est obligée d'invoquer le secours de l'art, et ce n'est qu'après lui avoir fait subir une longue captivité dans l'obscurité la plus complète, et avoir amplement fourni à son appétit, qu'on a son aiguiser avec de l'oeille hachée, que l'on parvient à donner à l'ortolan cet embonpoint merveilleux qui en fait tout le mérite.

La chasse dite *aux petits oiseaux* emploie le même procédé. Les victimes les plus ordinaires en sont la linotte, le charbonnet, le verdier, le pinson et les serins sauvages. Toutes ces malheureuses petites bêtes, remarquables par leur plumage ou leur talent musical, n'offrent qu'un mets assez maigre et presque toujours amer. Ils n'en sont pas moins l'objet de la guerre la plus acharnée. Les vignes, les champs et les landes sont couverts de ces chasses, plus faciles que toutes les autres, et c'est là que trop souvent l'enlance, *est dite sans pitié*, va se former l'esprit et le cœur.

On fait une chasse analogue à l'aloette comme sous le nom de *cochons*. Seulement les filets sont plus grands, le sol dégarni d'arbres et les cages d'appâts cachées dans la brousse. Le cochon à la volée très-bas, et se pose directement sur le sol, après avoir tourné quelques secondes au-dessus. La chasse en est fort productive.

L'aloette commune est beaucoup plus difficile; l'espèce acclimatée est absolument imprenable et à la fois indestructible. La voyageuse se laisse prendre, mais au vol seulement. De grands et nombreux filets disposés à la suite les uns des autres s'abattent successivement au moment où passe un vol d'aloettes rasant la terre, en sorte que ce qui échappe à l'un vient, en partie du moins, se perdre sous le suivant. D'ordinaire, on aime mieux employer des milliers de lacets de crin plantés dans les sillons, au milieu desquels elle se traîne plutôt qu'elle ne vole; car ce n'est qu'au temps des amours qu'elle s'élève verticalement dans les airs, en poussant ce petit cri aigu que Dubartas a décrit avec tant de complaisance et si peu de remords de l'hiatus:

La gentille aloette avec son tire-tire,
Tire-tire à lire et tire tirantire.

La bergeronnette est l'objet d'une chasse amusante. Ce petit oiseau, ainsi appelé parce qu'il suit les troupeaux, dont on se sert au besoin pour l'attirer sous les filets, doit encore à sa couleur grise de sa robe et au mouvement continu de sa queue les noms populaires de *religieuse* et de *hochequeue*. Il hante les champs nouvellement labourés, dans lesquels il trouve les vers dont il fait sa nourriture. La chasse en est fort simple: de longs filets étendus le long d'un sol toujours fraîchement remué, et sur lequel des appâts, attachés par un fil qui traverse leurs narines, paraissent tirer des vers de terre; point d'arbres, point de cabane; le chasseur est à découvert ou dans un trou; à l'approche d'un vol, il lance des appâts retenus seulement par un corset; on tirasse avant qu'il ne soit entièrement posé, et il arrive, tant la bergeronnette est peu méliante, qu'on peut prendre un vol en plusieurs fois.

Le mûrier se prend au moyen de l'*iragnon*. Cet engin, qui doit son nom à la finesse du fil dont il est composé, qui lui donne une ressemblance avec la toile d'araignée, est composé de deux filets en soie verte, l'un à mailles assez larges pour laisser passer un merle, l'autre à mailles plus serrées, mais plus ample que le premier, auquel il se rattache en divers points. On applique celui-ci contre l'une des extrémités d'une haie, que l'on bat par le bout opposé. Les mûriers lent retraite jusqu'à l'autre extrémité. Quand on voit qu'ils ne peuvent plus reculer, on bat avec violence; alors chaque mûrier se précipite contre le filet, qu'il ne voit probablement pas à cause de sa couleur verte; il entraîne la partie flottante du filet à petites mailles qui s'étend devant lui, et la faisant passer dans l'une des mailles du second filet, se trouve pris dans une sorte de bourse, où il s'enferme si bien, qu'il est souvent difficile de l'en arracher.

Notre sincérité nous fait un devoir de l'avouer à la honte du genre humain, le même procédé est encore employé contre l'hôte le plus intéressant de nos bois, le rossignol. C'est dans la patrie d'Ellevieux et de Malibrin que l'on ne rougit point de mettre en brochure le mélodieux chant des buissons! En Provence, on le soumet préalablement au même régime que l'ortolan, auquel, assure-t-on, il ne cède en rien pour la saveur et la délicatesse.

Après avoir lancé l'anathème sur une pareille profanation, il ne nous resterait plus qu'à laisser tomber notre plume découragée, si nous n'avions à réparer l'omission commise envers un intéressant volatiles; nous voulons parler du cauard. Ce que nous avons à en dire pourrait à la rigueur servir de transition à la description de la pêche, car c'est avec des filets de pêcheurs qu'on le prend sur les lagunes des landes.

À la Teste, sur le bassin d'Arcachon, on lui tend des espèces de forts *iragnons*, de deux cents mètres et plus de long, où il va s'empêcher dans les temps de brouillard.

Enfin le Juliac, on lui faisait jadis une chasse tout à fait pittoresque. Là se trouve un étang, dont l'une des extrémités, se resserrant graduellement en forme d'entonnoir, finit par un étroit passage qui communique avec un petit réservoir

voir. De jeunes canards sauvages arrachés à leurs nids aussitôt après leur naissance, étaient apprivoisés sur l'étang. Les

canards voyageurs reconnaissent des frères et descendaient naturellement au milieu d'eux. Après les premiers états

donnés à la fraternité, les canards apprivoisés ne manquaient pas de les conduire vers le réservoir indiqué, où ils rece-

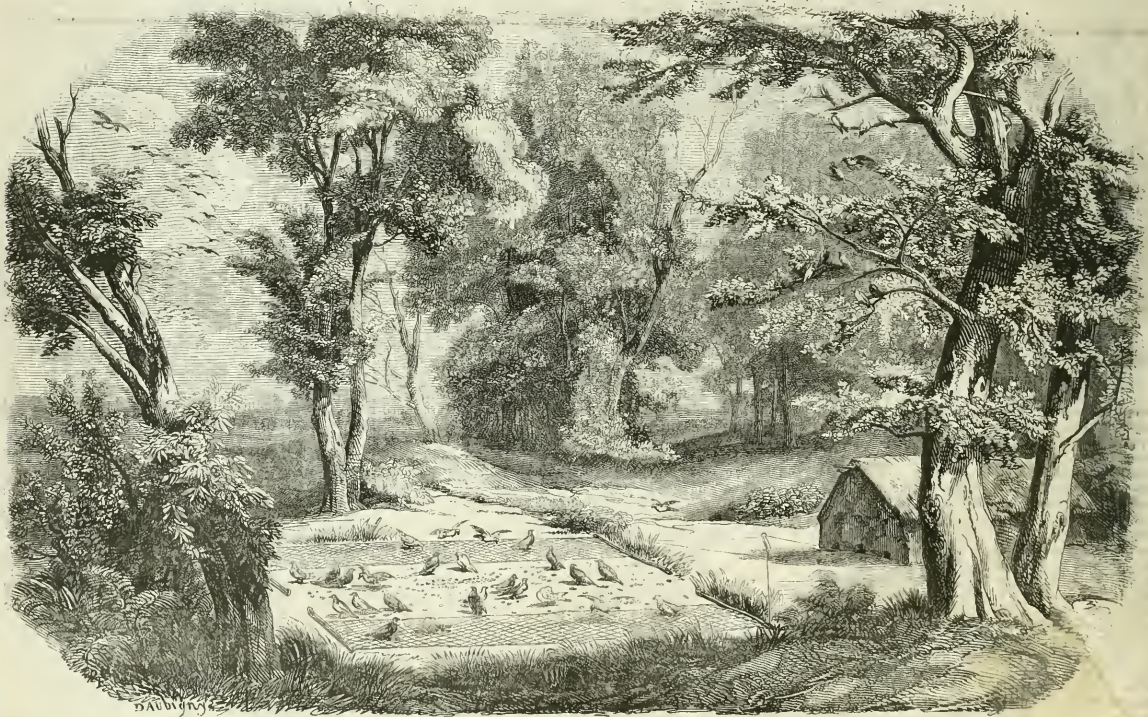


La chasse des ramiers aux pantières dans les Pyrénées.

vaient journellement leur pâture. Le réservoir était recouvert d'un filet. Une fois le dernier passé, le passage se fermait, et... le reste se devine.

Les chasseurs forment une race à part, tout à fait distincte par ses mœurs et par ses habitudes : ils se prétendent fils de Nemrod ; mais cette origine leur a été contestée, et il reste aujourd'hui prouvé qu'ils descendent en droite ligne de M. le baron de Crac. Pour s'en convaincre, il suffit de les voir et surtout de les entendre. Des volumes ont été remplis de leurs habéleries, et, dans les soirées d'hiver, des milliers de foyers ne connaissent pas d'autres histoires. Nous n'ajouterons rien à ce recueil volumineux : nous ne sommes ici

que de petits chasseurs, et nos confrères de la haute volée n'auraient pas de peine à nous en remontrer. A eux les brillantes aventures, à eux la naïve admiration d'un public oisif, à eux la pompe, à eux le bruit ; mais à eux aussi les sourires incrédules, à eux la plus grande part dans le blâme et les reproches que la chasse a soulevés. Et ces reproches sont plus nombreux qu'on ne saurait l'imaginer dans une grande ville. Nous avons entendu une femme charmante, femme de chasseur, il est vrai, ranger l'amour de la chasse parmi les passions les plus funestes, entre le vin et le jeu. Plusieurs peut-être trouveront qu'il y aurait bien des choses à répondre. Nous ne nous sentons pas la force d'aborder cette tâche périlleuse, même pour la chasse aux filets ; quoique moins cruelle que sa sœur, la chasse au fusil, elle offre une large part au blâme. Les économistes ne lui pardonneront pas de spéculer sur le plus cruel des besoins, la faim ; n'est-



La chasse des palombes aux filets dans les Landes.

ce pas la politique des tyrans ? Les cœurs sensibles et généreux lui reprocheront d'abuser de l'amour et de l'amitié, ces deux sentiments adorables qui ne devraient mener qu'au bonheur. Les gens sérieux et sages...

Mais pourquoi rappeler ces cruels souvenirs ? A quoi bon chercher une justification inutile ? Tant d'autres font pis encore, qui ne songent pas à se justifier ! Tant d'autres, comme les chasseurs, cachent le piège sous la verdure ! Tant d'au-

tres couvrent la trahison de l'enchantement d'une voix amie ! Tant d'autres encore, attirés par de trompeurs appâts, perdent, comme les colombes, leur liberté et leurs ailes !

M. J. ALRUONSE CASTAING

Courrier de Paris.

Le ciel nous a retiré ses faveurs, et nous venons de subir une assez grande crise atmosphérique. Les questions politiques s'exaltent, mais la température se refroidit. Depuis quelques jours, Phébus le radieux, comme disait M. de Saint-Ange traduisant Ovide, se promène sur notre horizon avec accompagnement de nuages; il se voile la face, il nous dispense la chaleur de ses rayons d'une main parcimonieuse; aussi les plaisirs champêtres grelottent, la villegiature du dimanche est morfondu. Cependant ne nous plaignons pas trop; notre été aura duré deux mois: le Parisien n'est pas toujours si bien partagé; il est rare qu'il puisse satisfaire aussi longtemps ses fantaisies de Méridional, et prolonger ainsi son *lazzaronisme*. L'automne s'étant annoncé par une petite brise mordante et par quelques averses copieuses, le Parisien renonce aux déshabillés trop légers: les paletots sont tirés du vestiaire et les parapluies de leur étui. Notre homme reprend les habitudes normales qu'autorise le climat dont il jouit; il se houpote jusqu'à mention: l'Italien fait place à l'Esquimaux. Sous l'influence de cette température qui dégingole, la vie de notre citoyen va s'amender: il demande une commutation de plaisirs, à la plus grande joie des théâtres, qui vont hâter le moment de leur réouverture.

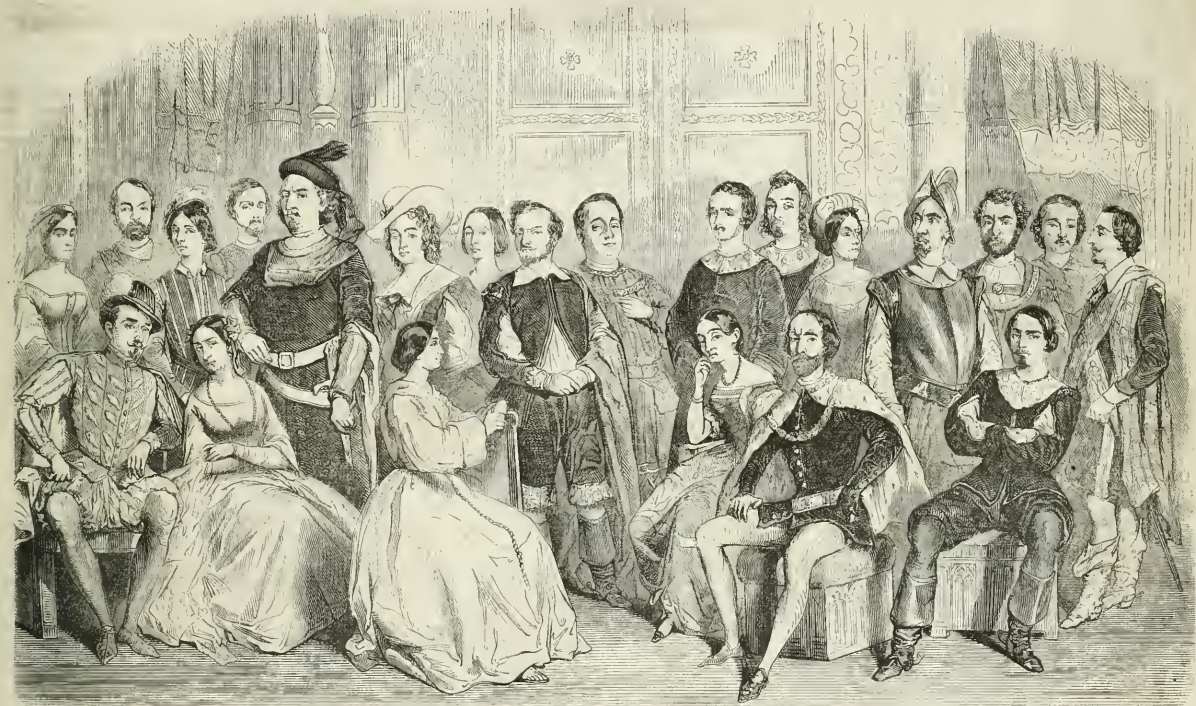
L'Académie royale de musique prend l'initiative et donne

l'exemple aux autres. Ses portes se rouvriront ce soir, après une clôture de deux mois consacrés tout entiers aux soins de sa toilette. Extérieurement, le rajouissement est complet; les décorations ont été complètement changées: on a failli en plein dans le velours et dans la soie; on a prodigué toutes les splendeurs et les coquetteries de la mise en scène pour enchaîner un public volage au char de la nouvelle Armide. Il est notoire que les nouveaux directeurs sont de l'avis de Servandoni, le décorateur par excellence, qui voulait assurer à l'Opéra un succès de musique et de diorama. On disait de Juliette, tout charmant, mais homme passablement laid: « Pour s'embellir, il n'a qu'à chanter. » Quand l'Opéra chantera bien, il sera toujours assez beau. Ainsi pense le dilettantisme exalté, et Diderot disait qu'en fait de beaux-arts ce sont les exaltés qui ont raison. Lors de la réouverture de l'Opéra en 1755, après un badigeonnage analogue au nôtre, le même Diderot proposait d'attacher au rideau cette inscription railleuse que nos lectrices se feront expliquer: *Hic Marsyas Apollinem*. Mais la bantade de l'auteur du *Neris de Banneau* n'aurait plus d'à-propos aujourd'hui. Il suffit de regarder notre vignette pour s'en convaincre. Prenez la période décennale que nous venons de traverser, et il est impossible de ne pas reconnaître qu'à aucune

époque l'Opéra ne fut plus riche en talents. Le ténor surtout, le favori du jour, n'y a jamais fait défaut: Nourrit, Duprez, Mario, Poulletier, Gardoni, Bettini et Bordas. Assurément on ne saurait retrouver un autre exemple de cette abondance dans l'ancien temps. Il est vrai que le ténor, en sa qualité d'oiseau rare, *rara avis*, et d'enfant chéri des dames, se fait volontiers capricieux, exigeant, difficile à vivre, et qu'on l'enchaîne rarement à son nid, même au prix des plus grands sacrifices; on a beau dorer sa cage, il passe à travers les barreaux et s'enfuit à tire-d'aile. Cette vignette rétrospective l'a-t-elle encore, et vous y verrez des visages mélodieux dont l'art est perdu pour notre première scène lyrique. Dependait voici le dédommagement: Duprez nous reste, Duprez le chant incarné, l'expression vivante, l'habileté mélodique élevée à la puissance du génie; et Broilinet, ce gosier-protée, cette voix de luxe, collection de tous les registres, chanteur délectable par excellence; puis Alizard, *Lablache* sérieux et méthodique, la plus grande des basses-tailles de nos jours; et il y a encore deux ténors, Bettini et Bordas, jeunes et aventureux, qui s'abandonnent à la musique comme à une inspiration soudaine, et qui chantent par essor comme s'ils n'avaient jamais appris à chanter.

Il est trop vrai que l'Opéra a perdu sa Desdemona et sa

FOYER DES ARTISTES DE L'OPÉRA (FOYER DU CHANT) SOUS L'ANCIENNE DIRECTION.



Feribaud Prévost. Madame Rossi-Caccia. Duprez. Paolia. Mile Nau. Gardoni. Broilinet. Mademoiselle Moisson. Scrla. Bettini. Ancolet. Dufresne. Portheault. Mademoiselle Pretti. Mademoiselle de Rossy. Brémant. Mademoiselle d'Harbitt. Mademoiselle Dameron. Krong.

Léonor; mais le Conservatoire n'est-il pas là pour lui offrir la monnaie de la pièce d'or qu'il n'a plus? Nous citerons entre autres mademoiselle Dameron, qui, dans ses débuts, s'annonce décidément à la manière de mademoiselle Falcon, de dramatique mémoire. Comment oublier aussi (toujours à propos de cette vignette) la charmante cantatrice, assise entre Duprez et Gardoni, comme le présent entre le passé et l'avenir, mademoiselle Nau, ce chant fin, gracieux, délicat, d'une coquetterie de bon goût, et qu'on a surnommée justement « Damoreau en miniature »? Peut-être trouverez-vous encore, sans trop chercher, dans notre petite galerie la silhouette de différents personnages plus ou moins lyriques, celle de M. Alexis Dupont, par exemple, cet enfant de chœur de cinquante ans, qui toute sa vie, à l'instar de l'abbé Pellegrin, dina de l'autel et soupa du théâtre, et encore celle de quelques chanteurs des deux sexes qui trent parti tant bien que mal de leur filet de voix. « De mon temps, disait l'abbé Galiani, j'ai entendu à l'Académie royale de musique des asthmes qui chantaient passablement. » Dirons-nous que de nos jours les asthmes y sont encore, mais que le chant est passé.

D'autres que nous voudrions la semaine prochaine comment la représentation d'ouverture se sera passée; la reprise de la *Juive* ne saurait manquer d'être fort goûtée. Nous aurons que l'Orchestre aura été envahi de bonne heure, et qu'à la porte on aura joué à la hausse sur les billets de stalles et de balcon: le même empressement signala dans tous les temps la réouverture de l'Opéra, accompagnée de quel-

qu'une de ses pièces en vogue. En 1781, lors de la reprise de l'*Iphtigénie* de Gluck, des places du parterre debout furent payées jusqu'à trente-six livres. Que les temps sont changés! On était alors aux jours de l'exaltation et de la fureur, et un beau milieu des grandes querelles des gluckistes et des piccinistes; le coin du roi et le coin de la reine se renvoyaient les querelles et les horions; Diderot, Jean-Jacques, Marmontel, Grimm, Arnauld, tous ces apôtres de la tolérance philosophique, ne la pratiquaient guère en musique. Grâce aux intérêts sérieux qui nous préoccupent, nous sommes bien loin aujourd'hui de cet engouement tapageur, et notre indifférence actuelle fait un heureux contraste avec la turbulence de nos pères. On se livrait bataille au parterre sur le moindre prétexte musical: ce que les questions sociales causeraient à peine aujourd'hui, l'insulte, était souvent le résultat d'une question de musique. Le mot de Sophie Arnould sur mademoiselle Levasseur, qui avait la voix forte et qu'on applaudissait à outrance: « Elle a la voix du peuple! » fit fermer, crainte du tapage, l'Opéra pendant huit jours. Il faut convenir, à dit un fin commissaire, que l'Opéra était alors quelque chose. L'Opéra réalisait le gouvernement des trois pouvoirs, la scène, la cour et le public; et le dernier de ces pouvoirs tyrannisaif affreusement les deux autres. Le chant et la danse appartenaient exclusivement à la cour, mais la cour était sous le joug du public, et vous jugez quelle joie c'était que de siffler un maréchal de France dans la personne de mademoiselle Fel ou de mademoiselle Allard. Un jour, la reine

(Marie-Antoinette) revint de l'Opéra, où on avait joué une pièce nouvelle, et le roi ne lui demanda pas comment elle avait trouvé le poème et la musique, mais le public. — Bien froid, répondit la majesté très-confuse. — C'est qu'apparemment, dit le roi, vous n'avez pas assez de plumes. La reine, qui attendait d'autres consolations pour cette mortifiante soirée, s'écria, les larmes aux yeux. « Je voudrais vous y voir, sire, avec votre Maurepas ou votre Turgot, je crois que vous y seriez rudement hué. » Que sont les chambres, et même les journaux, auprès de cette grande institution politique, de cet Opéra où la reine ne posait le pied qu'en tremblant, et où n'osaient se hasarder le roi et ses ministres.

L'anecdote suivante, contée par Solié à M. Castil-Blaze, est caractéristique dans un autre genre. A une représentation d'*Armide*, la salle comble, et les spectateurs n'attendant plus que le premier coup d'archet, un homme tout de noir habillé, et porteur d'une double moustache en croc, vint s'asseoir, comme un hibou parmi des paons, au milieu de la troupe en pouff et en paniers qui garnissait le balcon. A bas la moustache! Ce cri isolé devint bientôt une acclamation générale. L'homme noir chercha autour de lui la moustache qu'on attaque, et ne la trouvant point, il touche la sienne, et répond aux gestes affirmatifs de l'assemblée en se retirant avec un profond sang. Le tumulte s'apaise devant cette honorable retraite, lorsque la moustache revient tout à coup reprendre sa place, et le sabat recommence. Alors notre homme, entr'ouvrant son habit qui cachait un tromblon, arme froidement la batterie, et descendant sur l'avant-scène, il dirige la gueule

du canon à droite et à gauche, couchant en joue les groupes les plus bruyants. Bravo ! la moustache s'écrie alors l'assemblée, et le spectacle n'est plus troublé. » Pareille licence ne serait plus permise sous le règne de la liberté, et l'Opéra est pour notre présente génération un plaisir heureusement regarçonné comme tous les autres. Seulement on peut se demander si l'Opéra, cette fête des fêtes du temps passé, doit aussi bien sourire à nos contemporains, et si notre goût pour la musique ou la danse est assez vif pour nous ramener, lorsque nos mœurs nous en éloignent. Ce mélange d'art sans prétention et de plaisirs élégants convenait mieux peut-être à une société aristocratique et livable ; nous concevons l'Opéra et sa prospérité parmi les perpétuels enchantements d'une grâce mondaine et dans un milieu animé par Louis XV, la fine fleur des drôles couronnés, par les Richelieu, les Subis et les Gueméne, avec l'art de Mignard et de Watteau pour cortège, la muse de Gentil-Bernard, les vers de Voisnon, et l'épicurisme d'esprit de Voltaire et de ses pareils pour accompagnement, c'était pour cet âge libertain un besoin de tous les jours, mais ce n'est plus qu'une distraction capricieuse pour notre époque, moralisée par les spéculations de la philanthropie et des chemins de fer, et tout occupée de découvertes chimiques et de comédies industrielles.

La face nouvelle que prennent les événements politiques n'a rien changé aux dispositions chambrées arrêtées par messieurs les ministres ; il règne en ces hauts lieux une grande émulation de vilipendement, et c'est à qui d'entre eux battra la campagne au loin. M. Duchâtel contracte des goûts vertueux, et va voir l'aurore dans les environs de Rambouillet ; M. Guizot, retiré sous les ombrages du val Richer, comme le Duc de Lermé dans son exil, prête l'oreille au chant du rossignol ; le ministre de la marine prend les eaux de Vichy ; un quatrième fait ses fons, un autre ses vendanges ; M. Hebert, le moins buclique de tous, fait des réjouissoirs. Il résulte de cet amoür des champs que notre ministère est fort dissimulé : sa tête est au nord et l'autre bout se trouve au sud, si bien qu'on ne sait trop où le prendre ; c'est à peu près comme la monarchie espagnole, à Madrid ou à la Malmaison, chez la reine Isabelle ou chez la reine Christine ?

Cependant Paris n'a jamais été plus visité par les provinciaux et les étraangers des quatre parties du monde. Les hôtels garnis sont envahis par des légions de touristes provinciaux, bretons, normands, auvergnats. On signale aussi une pluie d'Anglais, une avalanche de barons allemands, une nuée de princes russes. Un nombre de ces Anglais, au distingué un Ecossais qui parcourt depuis quelques jours les lieux publics de la capitale, vêtu du costume indigène et pittoresque tant de fois décrit par Walter Scott, Les véritables princes russes qui habitent Paris ou qui n'y résident qu'en passant, y ont toujours laissé d'honorables souvenirs ; mais il est, dit-on, de faux princes russes comme il est de faux Anglais ; beaucoup ont vu le jour rue Saint-Denis ; les bruns sont nés en Sussie et les blonds en Belgique. L'un de ces boyards de contrebande a donné récemment beaucoup d'occupation à la justice. Nous reparlerons de ce prince russe qui est Hongrois. Sa biographie revient de droit à notre chronique.

Quelques-uns de nos compatriotes jouent innocemment au prince russe ; c'est une imitation qu'inspire la vanité, une simple variante du ridicule. Le faux prince russe se recrute principalement parmi les fils des débitants en gros et des marchands de denrées coloniales (nom honorifique de l'épicier). Par sa tenue, ses manières et son langage, il cherche sans cesse à faire prendre le change sur son origine. Les faux princes russes se teignent la barbe, les moustaches et les sourcils en blond, ils donnent un accent germanique à leur argot français, et imposent en baragouin à leur domestique, qu'ils appellent serf, qu'ils affublent de bottes à la hussarde, de veste à brandebourgs et de boutons polonoises. Il va sans dire que le faux prince russe a baptisé sa carriole du nom de briska. Pour sa toilette, il s'abandonne à des inventions hyperboréennes, il se couvre de fourrures en plein été, il porte des bagues gigantesques et s'entoure de chaînes et de brocheques fabuleuses ; il mange à la russe, c'est-à-dire qu'il ingurgite d'alfreuxs tisanes, sous prétexte de boisson nationale, et demande à outrance des charlottes dans tous les restaurants, le seul mets, dit-il, qui lui rappelle son pays. Le faux prince russe se procure encore un maître de langue et de prononciation, qui lui donne des leçons de billard ou de dominos. Il se fait fantaisie, bizarre et violent ; il traîne un rat quelconque dans une américaine sans prétexte de traîneau. Son plus grand bonheur, c'est d'être appelé le *Cosaque du Don*.

On vient d'ouvrir un nouveau cercle. Paris possédait déjà plus d'un établissement de ce genre : d'abord le *Jockey-Club*, destiné à l'amélioration des chevaux, et qui a parfois servi à la détérioration d'une autre espèce ; puis le *Cercle des Arts*, fameux par ses jeux de dominos, et encore le *Cercle français* de la rue Vivienne, où l'on ne parle qu'anglais ; venait ensuite le *Cercle des Intimes* de la rue Lepelletier, dont les membres se séparaient pour cause d'antipathie ; le *Cercle littéraire* de la rue de la Harpe, qui occupait d'industrie, et le *Cercle agricole* de la rue de Beaune, très-équivalent par les philologies de la Sorbonne ; tant il y a que ce *Cercle politique*, le dernier venu, est ouvert depuis quelques jours au boulevard Bonne-Nouvelle ; il affiche des prétentions oratoires ; mais, quoiqu'il s'annonce comme un bureau futur des Cicérons de chocher et des Démétrius de commune rurale, on ignore encore quelle sera sa spécialité. A la dernière séance, qui était aussi la première, il n'y a été absolument question que de la clarification des huiles.

Dimanche dernier, il y a eu du bruit à Versailles, et une violente tempête a éclaté dans le parc ; on sait à quel propos. Une fête était célébrée dans le bosquet de la Reine ; on devait y danser la redowa à cinq francs par tête ; le jeu des grandes eaux était donné comme supplément, et l'affiche mentionnait cette particularité hydraulique en lettres mons-

tres. Nonobstant l'ondée désastreuse qui avait failli noyer le feu d'artifice, les élégants de Mabilly, réunis à la fringante bohème du Château-Rouge, sautaient au milieu des eaux factives ou non, et parmi les jets de cristal, quand tout a coup un incident inattendu interrompit les ébats. La fête se trouvait terminée subitement par ordre supérieur ; aussitôt les lions de rugir et de se secouer leur crinière mouillée ; mais, par une manœuvre adroite, les dragons d'Orléans s'étaient rendus maîtres de ce jardin des Hespérides dont ils défendirent l'entrée à tous ces profanes, qui cependant avaient payé leur place. C'est ainsi que le paradis terrestre de Versailles fut perdu par une foule d'anges qui croyaient en avoir si légitimement acquis la possession. Les convois des chemins de fer, qui s'accroissent volontiers des calamités publiques, et auxquels ces imprudents proflent toujours, ramenèrent le soir dans la capitale une population en deuil. Dans ce péle-mêle, on a entendu Bilboquet s'écriant : « Sauvons la caisse ! » Mais enfin, disait-on à l'un de ces malcontents, vous n'avez pas lieu de regretter votre argent, ou vous a tiré le plus beau feu d'artifice... — Sans doute, et la plus belle carotte !...

Chronique musicale.

La reprise de la *Fiancée* et la rentrée de mademoiselle Darcier composent, lundi passé, un des spectacles les plus attrayants que le théâtre royal de l'Opéra-Comique ait depuis quelque temps offerts à ses habitués. Aussi la salle était-elle remplie comme pour la première représentation d'un ouvrage tout nouveau. Celui qu'on donnait ce soir-là cependant n'a guère moins de vingt ans d'existence. M. Aubert l'écrivit en 1828. C'était alors le temps de la grande vogue des œuvres de Rossini ; et le compositeur, sans contredit le plus spirituel de l'école française, peut-être même, quoiqu'en disent certaines gens, le plus individuel, le plus riche d'invention que nous ayons jamais eu, ne put s'empêcher de céder à l'influence générale qu'exerçait, d'un bout de l'Europe à l'autre, les mélodies admirables, les puissants accords, l'instrumentation large et vigoureuse du maître de Pesaro. Cette influence, M. Aubert ne paraît pas avoir cherché même à s'en défendre. Et qui peut savoir si à bien ou mal fait en cela ? Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'après vingt années, les nombreux motifs dont la partition de la *Fiancée* est semée ont semblé tout aussi frais et semblaient aujourd'hui qu'à leur audience première. Il n'est pas impossible, à vrai dire encore, que quantité de personnes les aient trouvés plus jolis, plus coquets, plus neufs que dans toute leur nouveauté. En tout cas, quelques auditeurs delundi dernier, qui se souvenaient de l'effet que produisit la première représentation de la *Fiancée*, racontaient avec une sorte d'étonnement qu'il y eut alors beaucoup de juges fort mécontents de cet ouvrage ; que, pendant les entr'actes, les conversations étaient très-animées dans le foyer, où l'on entendait de graves aristocrates en matière de quintes et d'octaves, et des critiques connus par leurs doctrines puritaines en matière de goût, se récrier de toute la force de leur voix et de leur logique contre cette petite musique, ces petits airs, ces petits ornements, ces petites briseries d'orchestre, dont M. Aubert, disaient-ils, s'était rendu coupable ; ajoutant, pour parachever l'expression de leur superbe colère et de leur pélaguesque dédain, que c'était là tout simplement une transplantation du vaudeville à l'opéra, mesquin, concouru de ruses, sur une scène noble sur un théâtre d'opéra royal. Et M. Aubert, qui n'était encore alors ni membre de l'Institut, ni directeur du Conservatoire royal de musique, passait, aux yeux d'un très-grand nombre de ses compatriotes, d'après l'avis de quelques prétendus experts, pour un assez médiocre musicien, procurant, à ce qu'ils s'imaginaient du moins, peu d'honneur et de gloire à l'amour-propre national. Or, savez-vous comment, en cette même année 1828, l'auteur si maltraité de la *Fiancée* répondait à ces amères critiques ? Il faisait représenter à l'Académie royale de musique la *Muette de Portici*, chef-d'œuvre qu'il sut de nommer pour tout éloge. Seulement il est singulièrement curieux de remarquer de quelle manière les plus grands talents ont été diversement appréciés selon les époques de leur carrière, et dans les circonstances différentes qui ont plus ou moins sagement dirigé l'opinion publique. Cette curiosité satisfaite, nous passons à l'effet produit par la reprise d'une musique en définitive charmante, et bien définitivement délicate ; personne ne songe plus à la contester maintenant. L'effet a été le plus satisfaisant qu'on pût souhaiter ; et nous ne croyons pas nous tromper en prédisant à cette reprise un succès aussi heureux que l'a été celui de son frère jumeau le *Jacon*. D'autant plus que ce sont à peu près les mêmes gracieux acteurs qu'on ira voir : d'abord mademoiselle Darcier, dont le public de l'Opéra-Comique a été privé pendant toute une année, mais qui a bien vite obtenu le pardon de son brusque départ, dès qu'elle s'est montrée. Les habitués du théâtre de la place de la Bourse avaient peut-être cru qu'ils parviendraient, à force de bouquets, à fixer auprès d'eux cette aimable et spirituelle actrice ; mais elle savait bien, elle, que les fleurs ne sont pas rares à la rue Favart qu'ailleurs, et que celles-ci sont bien plus faites pour elle que toutes les autres ; qu'elles ont même un parfum bien plus exquis, bien plus flatteur, que n'importe lesquelles on pourrait lui offrir autre part que sur le théâtre de ses premiers et de ses plus beaux triomphes. Aussi n'a-t-elle pas manqué d'y revenir bientôt, et une abondante pluie de bouquets n'a pas manqué non plus de l'y accueillir. Mademoiselle Darcier a été parfaitement secondée par le jeu fin et spirituel de M. Moëker, par M. Audran au talent plein d'expression et de sensibilité, par madame Félix, qui est fort bien acquittée du rôle créé par madame Leclair, et enfin plus particulièrement encore par M. Bessing, dont le mérite, comme chanteur, grandit tous les jours, et qui a le plus grand honneur à l'école de chant de M. Samuel Carolo,

d'où il est sorti il n'y a pas bien longtemps. La vérité nous fait un devoir de dire, tout en rendant à chacun des autres chanteurs la justice qui leur est due, que M. Bessing a recueilli, dans cette soirée, de plus belle part des applaudissements accordés au chant. Jamais, assurément, le rôle du comte de Saldorff n'a mieux été chanté, ni par une voix de baryton meilleure, soit sous le rapport du timbre, de l'étendue, de la méthode, et même de la sympathie. D'ailleurs, tous les interprètes de la partition de M. Aubert et de la pièce de M. Scribe ont été rappelés après le baisser du rideau. L'ouvrage est remonté avec le plus grand soin ; l'administration semble n'avoir voulu rien négliger pour fêter le retour de sa pensionnaire fugitive, et la rendre encore plus chère aux amateurs de son talent, heureux de la revoir.

GEORGES BOUSQUET.

Madame Pauline Viardot vient d'adresser au rédacteur du *Siecle* la lettre suivante, que nous sommes priés de reproduire :

Courtauvell, près Rosoy (Seine-et-Marne).
Le 5 septembre 1847.

« Monsieur,
« Je viens de recevoir à la campagne les derniers numéros du *Siecle*, et je lis dans le feuilleton du 5 août la phrase suivante dont je suis étonnée, en la lisant, les expressions bienveillantes et louangeuses : « On ajoute que madame Viardot-Garcia ne fera point partie de la nouvelle « troupe... elle avait mis, dit-on, son talent d'actrice et de « chanteuse à un prix... auquel les ressources trop bornées de notre Académie royale ne permettaient pas d'at- « tendre. »

« C'est à vous-même que je m'adresse, monsieur, pour vous prier de me défendre contre ce bruit, qui est non-seulement sans fondement, mais encore sans prétexte. MM. les directeurs de l'Opéra ne m'ont fait aucune espèce de proposition, directe ou indirecte, et je n'ai fait, par conséquent, aucune espèce de demande à MM. les directeurs de l'Opéra.

« Permettez encore, monsieur, que je mette à profit l'occasion de cette lettre, pour vous prier de démentir la nouvelle donnée par plusieurs journaux de Paris et de Londres, que j'ai souscrit un engagement, pour l'hiver prochain, avec l'Opéra anglais du théâtre de Drury-Lane. Cette nouvelle est également controuvée.

« Agréez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. »

« PAULINE VIARDOT. »

Académie des Sciences.

Sciences médicales.

Anatomie et physiologie. — Plusieurs mémoires sur le système nerveux ont été lus ou présentés. M. Marshall-Hall considère le système nerveux comme devant être divisé en système cérébral, système spinal et système ganglionnaire ; il repousse l'union dans le même système de l'encéphale proprement dit et de la moelle épinière ; le cerveau, suivant lui, n'a que des fonctions de perception, de rapport avec le monde extérieur ; la moelle épinière est le système moteur. Le système ganglionnaire conserve les attributions qui lui ont été reconnues par les physiologistes antérieurs à M. Marshall-Hall.

Quelques passages de l'extrait inséré aux comptes rendus nous semblent laisser à désirer sous le rapport de la clarté. « Nous avons aussi vu pas bien comprendre que l'on refuse au cerveau toute action comme moteur, car la troisième, la quatrième et la septième paire nous semblent tout aussi motrices que celles qui naissent de la moelle. « On n'a pu voir avant moi, dit M. Marshall-Hall, une distinction importante dans la pathologie des maladies nerveuses ; ces maladies sont tantôt de réflexion, tantôt centriques. Ainsi le tétanos traumatique est une maladie excitée dans les nerfs incidents et portée sur le centre spinal nerveux, tandis que l'Hydrophobie est excitée par le sang et portée par lui sur ce centre : le premier est une maladie nerveuse excentrique ou de réflexion ; la seconde est une maladie nerveuse centrique. » Le tétanos traumatique ou idiopathique paraît être une affection de la moelle ; qu'il provienne d'une action particulière sur les nerfs, d'un corps vulnérant, ou des agents atmosphériques, il n'existe que quand la moelle elle-même est malade. Le tétanos n'est donc pas porté des nerfs à la moelle, puisqu'il n'existe pas dans les nerfs, et qu'il consiste dans un état pathologique de la moelle elle-même. Quant à l'Hydrophobie, elle paraît être le résultat de l'action d'un virus sur l'économie, et notamment d'une affection de la moelle résultant de l'absorption d'un virus, soit, mais elle n'est pas pour cela, ce nous semble, plus centrique que le tétanos. On sait d'ailleurs peu de choses sur l'étiologie des maladies nerveuses, et c'est se hâter un peu que de conclure d'après les données qu'on possède à cet égard. Enfin nous nous permettons de former un vœu : c'est que l'on s'abstienne de locutions, de tournures de phrases, non-seulement abstraites au dernier degré, mais à peine latinités.

— Dans un mémoire intitulé : *Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur la théorie du glacier*, M. Brown-Séquard se propose de démontrer que cette théorie est inexacte en ce qui concerne la moelle épinière, et d'y substituer une doctrine en harmonie avec les faits. On admet généralement que les fibres nerveuses vont directement, sans anastomose et sans fusion entre elles, de l'extrémité des nerfs aux centres nerveux, pour y porter les sensations, et des centres nerveux aux points où se rendent les nerfs, pour y donner le mouvement. Ainsi les touches d'un piano agissent en communication médiate, mais directe, de la main instrumentiste avec la corde qu'il veut faire vibrer. De là l'opinion donnée à cette théorie. Suivant M. Brown-Séquard, elle n'est pas admissible, car chez certains animaux le carré

de la portion blanche d'une surface de section transversale de la moelle est plus grand pour une section à la hauteur du renflement lombaire que pour une section à la région cervicale. Si, d'après la théorie du clavier, on admet que toutes les fibres se rendent au cerveau, comment l'axe encéphalique, quand il n'a reçu encore que les fibres des régions intérieures à l'épigastrique, aurait-il un diamètre plus grand que quand toutes celles du tronc et des membres supérieurs s'y sont jointes ?

L'auteur expose sommairement un certain nombre de faits analogues et d'observations pathologiques ou de vivisections qui lui ont semblé contraires à la théorie du clavier.

M. Brown-Séquard, passant ensuite aux phénomènes observés par M. Flourens, et qui ont reçu le nom de faculté d'adaptation ou d'appropriation des contractions musculaires à un but, se propose d'établir ce qu'est cette faculté qu'on doit rapporter les mouvements observés après l'ablation du cerveau et du cervelet, et pris pour des mouvements *volontés* par suite d'une perception. L'auteur expose, en terminant, une doctrine qui admet la faculté de perception dans toute l'étendue de l'axe cérébro-spinal, tant qu'il y a continuité dans cet axe. « Quelques objections n'ont empêché, dit-il, d'admettre aussi que les volontés peuvent s'exercer dans toute l'étendue du centre cérébro-rachidien. Il n'y a pas eu de devoir exposer même sommairement les comptes rendus des faits sur lesquels repose sa théorie. »

D'autres mémoires ont été lus par MM. Brown-Séquard, Pappenheim, Magendie et Bourgery sur différents points d'anatomie et de physiologie du système nerveux.

Dans une note touchant l'action de diverses substances injectées dans les artères, M. Flourens a fait connaître les résultats curieux d'expériences auxquelles il s'est livré. On se rappelle que ce savant académicien reconnut à l'éther sulfurique injecté dans les vaisseaux la propriété d'abolir la motricité avant la sensibilité, tandis que l'éther introduit par inhalation dans l'économie abolit ces deux fonctions dans l'ordre inverse. Les autres éthers et plusieurs autres liquides, comme l'alcool rectifié, l'acide sulfurique étendu d'eau, l'ammoniaque, ont déterminés des résultats semblables. L'essence de térébenthine a produit aussi le même effet, mais à une certaine différence, que la perte du mouvement, au lieu de s'accompagner de flaccidité des muscles, comme dans les autres expériences, coïncidait au contraire avec une roideur ténacée.

Cherchant ensuite à obtenir l'abolition de la sensibilité sans diminuer la motricité, M. Flourens a injecté l'extrait aqueux de belladone, mais sans résultat dans un sens ou dans l'autre ; la poudre de belladone, au contraire, en suspension dans l'eau, a déterminé immédiatement la paralysie du mouvement, mais en même temps la sensibilité s'est trouvée tout à fait abolie.

Les poudres de ciguë, de valériane, de poivre, de tabac d'Espagne, enfin les poudres irritées, comme celles d'écorce de chêne, de lycopode, de réglisse, de tilleul, ont donné le même résultat que la poudre de belladone. C'est donc à l'état universel de ces substances, et non à leurs propriétés chimiques, qu'est dû l'effet produit.

A propos de cette communication pleine d'intérêt, M. Magendie a rappelé ses expériences et ses leçons au collège de France sur l'obstruction des capillaires par les substances liquides auxquelles leur organisation ne permet pas de franchir l'étroit calibre de ces vaisseaux. M. Magendie a vu la gangrène se produire à la suite d'injections de ce genre, et rien de plus simple, puisque la circulation se trouve arrêtée. C'est à des phénomènes d'obstruction de ce genre que M. Magendie rapporte l'état morbide désigné sous le nom d'inflammation, lésion locale, dans laquelle il n'y a ni feu ni flamme, dit le savant académicien, mais obstruction des vaisseaux capillaires, et obstruction qu'on peut produire à volonté en modifiant les propriétés chimiques ou physiques du sang.

Il est bien vrai qu'il n'y a pas de flamme dans le phénomène qu'on nomme inflammation, mais qu'il n'y ait pas augmentation de chaleur dans le point enflammé, c'est ce que M. Magendie n'a pas prétendu avancer; il a touché trop de phlogémons et d'organes enflammés pour cela. Ainsi donc, s'il n'y a pas de flamme, il y a du moins un peu de feu. Ce n'est pas que nous tenions plus que M. Magendie à ce mot d'inflammation c'est une image inopportune, inexacte sans doute, mais vaudra-t-il mieux lui substituer une expression non précise de médecine chimique ou d'atropistique? Le mot d'inflammation peint un symptôme; la définition obstruction des vaisseaux, en admettant qu'elle soit toujours exacte, exprime un effet restreint. Quant à la force qui préside à l'un ou à l'autre, au mécanisme suivant les lois duquel se développent tant de phénomènes, ni la chimie ni la physique ne pourront probablement en faire jamais connaître les mystères, car c'est une force, c'est un mécanisme vital. On peut coaguler l'albumine du sang, on peut lui faire obstruer les vaisseaux, mais croire après cela qu'on a surpris le secret de la nature, c'est comme si le staveur ou le constructeur d'automates croyaient avoir fait des hommes. On n'a jamais produit ni sang ni chaleur animale, ni phénomène vital quel qu'il soit dans un laboratoire, et, tout bien considéré, autant vaut conserver de vieilles locutions, sur lesquelles tout le monde s'entend, que d'en adopter d'autres qui ne sont pas plus précises.

Au reste, M. Flourens savait très-bien que c'est en agissant comme obstacles à la circulation que les poudres agissent dans ses expériences; mais, comme il l'a dit en répliquant à M. Magendie, le phénomène nouvellement observé et si remarquable sur lequel il appelait l'attention, c'est que parmi les substances injectées, les unes abolissent la sensibilité, les autres le mouvement et la sensibilité à la fois.

Médecine. — De la composition du sang dans le foie, par M. M. Bequerel et Rodier. — Les auteurs ont fait l'analyse du sang dans cinq cas de scorbut bien caractérisé chez des femmes de la Salpêtrière; ces analyses les ont conduits

aux conclusions suivantes : le sang examiné n'a présenté ni cet état de dissolution admis généralement comme caractère essentiel, ni une augmentation d'alcalinité ou une proportion plus forte des sels du sang. Ce liquide était notablement appauvri en globules et en albumine soluble et par conséquent plus riche en eau; cependant on n'avait pas observé de bruit de soufflé dans les vaisseaux. La fibrine n'avait pas diminué; elle avait tous ses caractères normaux; le sang était moins dense, et cette diminution de sa densité n'était pas proportionnelle à l'abaissement du chiffre des matériaux solides qui en font partie à l'état normal.

Dans la séance suivante, M. Andral a joint à la communication de M. Bequerel et Rodier une observation tout à fait analogue, et qui lui est propre. Un scorbutique était couché dans son service à la Charité, et l'on avait cru devoir le saigner pour combattre une violente congestion pulmonaire. Le sang de ce malade présente les mêmes caractères que celui des chlorotiques. Mais la fibrine, loin d'avoir diminué, était en proportion plus forte que la moyenne physiologique. ce qui, joint aux faits exposés plus haut, démontre que le scorbut ne tient pas essentiellement à la diminution de la fibrine. Il en est de même, continue le savant académicien, de la fièvre typhoïde, dans laquelle l'observation montre seulement la fibrine d'autant plus diminuée que l'état aynamique est plus prononcé.

A l'occasion de la communication de M. Andral, M. Magendie a présenté quelques observations sur les effets qui sont produits par la diminution artificielle de la fibrine, la défibrination chez les animaux, et les caractères physiques qu'on remarque dans la fibrine de formation nouvelle. Suivant M. Magendie, en saignant un animal, séparant aussitôt la fibrine du sang, puis réinjectant ce sang défibriné, on détermine tous les symptômes de la fièvre typhoïde, y compris la lésion intestinale. Le savant académicien en conclut que la fièvre typhoïde, et notamment la lésion intestinale que l'accouperne le plus ordinairement, résultent de la diminution dans la proportion de fibrine. On pourrait douter que l'opération de la défibrination permette de dire qu'on agit chez l'animal qu'en diminuant la fibrine; car saigner un chien ou un cheval, puis lui réinjecter son sang défibriné, est-ce bien le mettre dans l'état où il serait si la nature avait diminué la quantité de sa fibrine ?

De plus, la maladie observée chez ces animaux est-elle la fièvre typhoïde de l'homme; c'est encore un point qui nous semble fort douteux. Mais admettons tout ce qui pourrait si bien être révoqué en doute, en résulte-t-il que la fièvre typhoïde soit causée par la défibrination? Point du tout, car on voit que dans les cas de fièvre typhoïde dans lesquels la maladie est confirmée avant que la proportion normale de fibrine ait diminué. La physique et la chimie sont bien souvent, pour ne pas dire toujours, réduites à dire en physiologie comme en thérapeutique; *sic mo seire nihil*, elles rendent cependant un grand service en permettant d'établir certains faits, mais il faut bien se garder, en médecine, de s'en tenir à la physique et à la chimie.

Les effets si curieux de l'éther sur l'économie ont été l'objet de communications nombreuses. MM. Marc Dujoy, Parclappe et Pirogoff ont expérimenté l'injection des vapeurs d'éther dans le rectum; le dernier de ces observateurs a seul appliqué cette méthode chez l'homme. Elle paraît avoir réussi, sans toutefois présenter d'avantage sur celle de l'inhalation. M. Besseron, médecin en chef à l'hôpital militaire de Mustapha (Algérie), voyant dans une épidémie de meningites cérébro-spinales les moyens ordinaires échouer chez la plupart des malades, eut l'idée de tenter l'inhalation de l'éther; ce moyen, associé du reste aux antiphlogistiques, paraît avoir eu d'heureux effets.

MM. Ville et Blanlin, s'occupant de recherches sur la respiration considérée sous l'influence de l'éther, ont reconnu que pendant l'état d'insensibilité, résultant des inhalations étherées, la respiration produit plus d'acide carbonique que dans l'état normal, et que la proportion d'acide carbonique augmente en raison directe de l'affaiblissement.

C'est une opinion généralement reçue, comme on sait, que la section de médecine et de chirurgie ne fait point de rapports. M. Lallemand a voulu protester contre cet abus déplorable, et il a un rapport consciencieux et détaillé sur les travaux que M. Jobert, de Lamballe, a présentés sous ce titre : *Considérations anatomiques et thérapeutiques sur les fistules vésico-vaginales, autoplastie par glissement*. Ce rapport est des plus favorables, et conclut à l'insertion du nom de M. Jobert parmi les travaux des savants étrangers.

PRIX DÉcernés PAR L'Académie pour l'année 1847.

Le grand prix des sciences physiques avait pour sujet la question suivante : Déterminer, par une étude nouvelle et approfondie et par la description, accompagnée de figures, les organes de la reproduction des deux sexes dans les cinq classes d'animaux vertébrés, l'analogie des parties qui constituent ces organes, la marche de leur dégradation et les bases que peut y trouver la classification générale des espèces de ce type.

Le prix a été partagé entre MM. Pappenheim et Vogt d'une part, et M. Martin-Saint-Ange de l'autre; un accessit a été décerné à M. Lereboullet.

Un autre prix sur la question du développement du fœtus chez les oiseaux et les batraciens a été décerné à MM. Bandrimont et Martin-Saint-Ange. M. Sacc de Neuchâtel a obtenu une mention honorable.

Le prix de physiologie expérimentale a été obtenu par M. Bernard, pour ses expériences sur les nerfs pneumogastrique et spinal.

Les prix de médecine et de chirurgie n'ont point été décernés. L'Académie a voté comme encouragement des sommes de 2,000 à 500 francs à MM. Guillon, Briere de Boismont, L. Boyer, Morel Lavallée et Maisonneuve.

Les ports de France.

II.

BREST, ROCHEFORT ET LORIENT (1).

I.

BREST.

Sous Charlemagne, Louis IX, et jusqu'au quinzième siècle, la marine se réduisait à un très-petit nombre de bâtiments de guerre; à proprement parler, il n'y avait point de marine militaire en France.

C'est égaré, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal n'étaient guère plus avancés que nous.

C'est en 1651 que Richelieu fit mettre, à Brest, sur les chantiers plusieurs vaisseaux et frégates. Les années suivantes, le port fut approvisionné, et l'on construisit des magasins ainsi que les établissements nécessaires pour un armement de vingt vaisseaux et frégates.

En 1663, Louis XIV fit jeter à Brest, dont la position est si heureuse et si puissante, les fondements d'une marine formidable. Elle s'accrut, sous le ministère de Colbert, de plusieurs vaisseaux de 90 à 92 canons. En 1684, l'armée navale se trouva forte de 92 vaisseaux de 100 à 60 canons, non compris les frégates et autres bâtiments légers. C'est à cette époque que le maréchal Vauban fit commencer les fortifications; elles furent terminées huit ans après.

LA RADE.

Le port de Brest est situé sur la partie septentrionale d'un vaste bassin formé par les eaux de la mer, qui, en pénétrant dans les terres, ne conservent qu'un passage de deux mille mètres d'ouverture et de cinq mille mètres de longueur, encaissé entre deux falaises. On appelle ce passage *Goulet*.

Le bassin qui porte le nom de rade de Brest reçoit, dans la partie opposée au Goulet, les eaux de plusieurs affluents, tels que les rivières de Landerneau, du Faou, d'Alouët et de Cléauleu. Les embouchures de ces rivières sont séparées par une chaîne de collines qui se prolongent assez avant dans la rade sous la dénomination de Pointe de Plougastel.

Tous les vaisseaux de l'Europe pourraient se donner rendez-vous et avoir une large place dans la rade de Brest, qui est un chef-d'œuvre de la nature. En 1665, l'airail de Beaufort y arriva avec 60 vaisseaux, pour établir dans le port la marine royale. L'armée combinée de France et d'Espagne, qui se trouvait en Fan run, au mouillage dans la même rade, était composée de 40 vaisseaux de ligne, sans compter les frégates et les bâtiments légers.

Le Goulet sépare le port de la mer, en le mettant à l'abri de toute surprise. En outre, des fortifications puissantes le défendent contre les tentatives d'un ennemi audacieux. La batterie de Mingau se croise avec celle de Cornouaille, et protège l'entrée de la rade. Le Mingau est un rocher redoutable qui divise en deux parties le Goulet, et sur lequel est venu se perdre le vaisseau le *Republicain*, dans sa sortie forcée du 5 nivôse an 11.

L'aspect toujours admirable de la rade de Brest varie à chaque instant du jour, en raison des accidents atmosphériques, du calme ou de l'agitation de la mer. Si, par un ciel pur, le regard se promène au delà du rivage, il aperçoit à l'horizon les silhouettes de barques légères, à voile blanche comme l'aile d'un goéland, qui vont, qui viennent, se croisent dans tous les sens; et plus près, de ci, de là, partout, doucement bercés au roulis, un grand nombre de navires de forme et de dimension diverses; plus loin, le vaisseau le *Borda*, tranquillement embossé, élevant au-dessus des flots ses passives batteries, où sont installés les dortoirs et les classes de l'école navale. A côté de ce géant des mers, se balance mollement la jolie corvette employée à l'instruction pratique des élèves. Au milieu de l'animation et de l'éclat de ce tableau, des milliers de voix, des cris, des sifflements bourdonnants sans cesse, et viennent se confondre avec le bruit sourd du canon répété de rocher en rocher par la côte.

« Le spectacle, dit Emile Souvestre (2), n'est pas moins étrange le soir, lorsque la ligne plonge sur les flots ses longues traînées de lumière. Alors le murmure monotone de la mer, la brise de nuit qui souffle dans les arbres, le son des cloches qui marquent le quart à bord des bâtiments à l'ancre, mille rumeurs qui montent des anfractuosités du rivage, forment une sorte d'accord sauvage et harmonieux, dont rien ne peut rendre la mélancolie douce et fascinante... »

Vue du Goulet, la rade de Brest présente à droite le cap des Espagnols, l'île des Morts, sur laquelle sont établies de vastes poudrières, l'île de Tribéron qui renferme le lazaret, l'île Longue, l'île Ronde, la côte de Plougastel, si aride au nord-ouest, si délicieuse au midi et puis les grèves de Crozon; sur la gauche, S. Mat-Mathien, rocher noirâtre battu par les tempêtes; le Portiz, l'arsenal Garin, la maison de l'Espion, la baie de Lannion; la ville de Brest, avec ses toits d'ardoises dominés par la tour Saint-Louis et le dôme de l'hôpital; l'entrée du port, le Cléauleu, avec sa vieille tour de César, dont les murs blanchis servent de point de rélevement aux navires; la belle promenade des cours d'Artois, planté en 1769; et au pied, sur la grève, le chantier de construction du commerce; au sommet des rochers, qui baignent les eaux de la mer, l'habitation de M. Gilbert, peintre de marine; ensuite, le Merle-Blanc, avec ses jolies villas et ses jardins en amphithéâtre; l'établissement des bains de mer de Poullic-Aur, l'usine au gaz, Saint-Marc, l'anse de Kervallon, où sont déposés les bois de mâture de la marine; les ruines du château de Juyeu-Garde, avec sa forêt poétique; puis enfin les sinuosités vaporeuses de l'Elorn, ses rivages tantôt riants, tantôt sauvages et dégoûtés; enfin, la chapelle de Saint-Jean, célèbre par son pardon des oiseaux,

(1) Voir *Toulon*, vol. VII, p. 7, 459, et vol. VIII, p. 26 et 71.
(2) Le Finistère en 1856.

où se réunissent, le 24 juin, les pâtes des environs, apportant dans des cages toute l'ornithologie de la Bretagne.

LE PORT.

Brest est le premier arsenal maritime situé sur l'Océan.

Il est formé par un bras de mer profondément encaissé entre deux masses de rochers, aboutissant, après un développement de deux mille deux cents mètres, à la petite rivière de Penfeld. Son ouverture sur la rade est au sud.

L'entrée du port de Brest n'a pas plus de cent cinquante

mètres de largeur. Elle est défendue par la *Batterie Royale*, qui est située à l'ouest, et par la *Batterie de la Rose*, qui croise ses feux avec la première.

Le port comprend deux parties distinctes : la plus considérable est celle qui constitue le port militaire; elle s'étend



Vue générale du port de Brest à vol d'oiseau.

sur les deux rives, depuis son entrée dans la rade jusqu'au delà de la machine à mâter, sur une longueur de trois cent cinquante mètres, rive gauche, et sur une longueur de quatre cents mètres jusqu'au pavillon des Vivres, rive droite. Sa plus grande largeur n'excède pas cent dix mètres, et sa

moindre largeur n'est que de soixante-dix. La profondeur de l'eau varie de dix à douze mètres sur un fond de vase très-noire.

A partir de ces points extrêmes commence, également sur les deux rives, le port de commerce. Une grille le

sépare de l'Arsenal, dont la seconde partie se prolonge ensuite sans interruption jusqu'à l'arrière-garde.

Au-dessus de la *Rose*, on voit se dresser l'antique château de Brest, bâti en 1063 par Conan Mariataec, onzième duc de Bretagne. En dedans de l'enceinte est le donjon,



Vue de la rade de Brest, prise du cours d'Ajot.

autre forteresse bâtie dans la première, et qui s'en isolait à volonté, étant environnée d'un fossé que l'on traversait sur un pont-levis. Le donjon est flanqué d'une tour à chacune de ses extrémités. Le château renferme dans ses murs le bâtiment qui sert de prison civile et le vieil édifice appelé

quartier de Plougastel, bâti sous Henri IV, pour le logement des officiers. En 1825, on a construit à la suite la belle caserne qu'on y voit maintenant.

La rivière de Penfeld, qui forme le port, serpente entre deux chaînes de montagnes, qui abritent des vents d'est et

d'ouest les vaisseaux désarmés. À droite est Brest; à gauche, Recouvrance. Cette partie de la ville n'en était qu'un faubourg; en 1681. Une chaîne tendue tous les soirs d'une rive à l'autre ferme le port. On en est averti par un coup de canon.

Le quai, quoique assez large, est presque toujours couvert de vins, d'eaux-de-vie, etc. Le déchargement des marchandises s'y fait très-difficilement. Les cales sont sans cesse encombrées par les nombreux individus qui traversent de Brest à Recouvrance et de Recouvrance à Brest, au moyen de bateaux de passage, car il a paru impossible jusqu'à présent d'établir là un pont volant. Ce serait entraver le mouvement perpétuel d'allée et de venue des bâtiments entre la rade et le port.

De la cale la *Rose*, une rampe assez rapide conduit au

parc au Duc, au château, sur le cours d'Ajot, sur la place d'Armes, la place de la Tour-d'Auvergne, la place Saint-Louis, le quartier de la marine et les remparts. Au-dessus du parc au Duc est le sémaphore et le logement du guetteur.

Il serait superflu de décrire ici avec détail les établissements et les édifices que la marine a placés sur les deux rives de la Penfeld, depuis l'avant-garde jusqu'à l'arrière-garde. Nous ne pourrions que répéter ce qui a été dit par

M. Poncey dans son intéressante monographie du port de Toulon. Tout ce qu'il nous est permis de faire, c'est de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble du port de Brest. Nous le voyons resserré entre deux montagnes et ses établissements construits parallèlement aux sinuosités de la rivière. Des quais en pierres de taille endiguent ce bras de mer et offrent sur toute son étendue des cales de construction et de débarquement, des canaux pour l'écoulement des eaux pluviales, des fontaines pour l'approvisionnement des vaisseaux en ar-



Vue générale du port de Rochefort prise de la Direction d'Artillerie de Marine (Porte du nord).

ment, des coqueries pour la cuisine des équipages, des réservoirs remplis d'eau pour les incendies, des grues pour le déchargement des munitions et des marchandises, des chantiers pour y empiler les canons des vaisseaux désarmés, et enfin un espace assez vaste pour y classer et arranger avec ordre plus de deux mille ancrés de vaisseaux, et pour y armer le nombre de canots et de boulets nécessaire à l'arme-

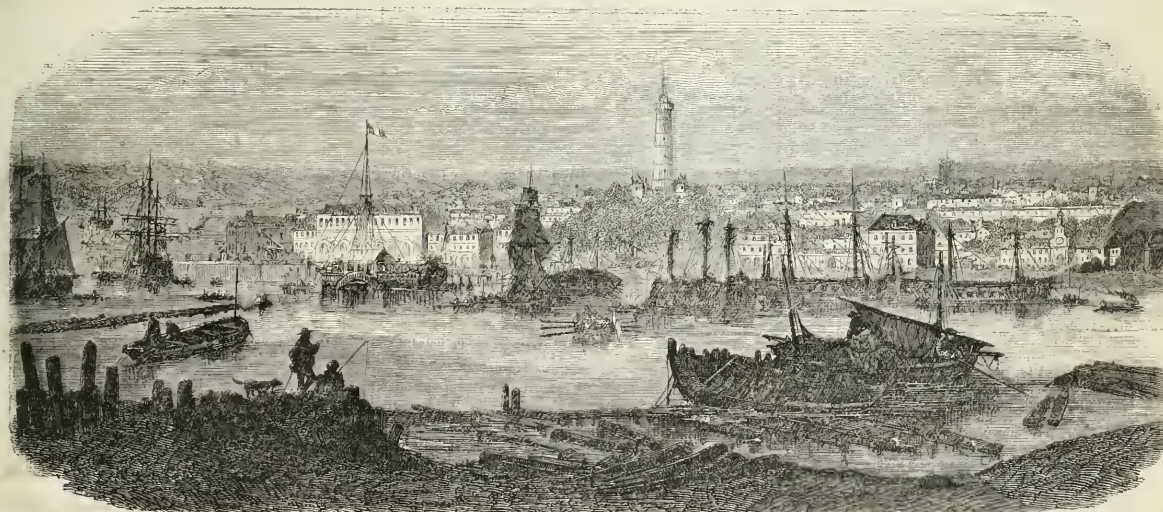
ment d'une flotte entière, sans que cet arrangement puisse nuire au service. Un seul défaut est reproché au port de Brest, qui n'a pas, comme Toulon et Rochefort, une entrée monumentale : la rivière qui le forme manque de largeur. On ne trouve pas là, comme à Toulon et à Cherbourg, un espace convenable pour déplacer facilement les vaisseaux, frégates et grands bâtiments qu'il faut d'éplacer.

II.

ROCHEFORT.

Après Toulon et Brest, Rochefort est le plus important des ports militaires de France.

Avant le onzième siècle, la féodalité avait bâti, au milieu des marais, sur la rive droite de la Charente, à deux lieues



Vue générale du port de Lorient.

de la mer, un manoir jusqu'alors sans importance historique. Le castel, environné de quelques cabanes de pêcheurs, devait son nom, *Rupes fortium*, à la colline sur le penchant de laquelle il était bâti.

Dans les guerres de la France avec l'Angleterre, dans les guerres de religion, dans les troubles civils qui ont ensanglanté l'Annis et la Saintonge, Rochefort a souvent figuré. En 1665, la châtellenie que le roi avait cédée par lettres-patentes du 11 septembre 1599, appartenait encore aux

héritiers d'Adrien de Lozré, valet de chambre de Henri IV.

A cette époque, Louis XIV, préoccupé des moyens d'étendre sa domination, cherchait à créer une marine formidable. La France n'avait encore qu'un seul port de guerre, et le jeune monarque en voulait un second sur l'Océan, entre Brest et l'Espagne.

Déjà Colbert avait tenté vainement de l'établir à l'embouchure de la Seudre, ensuite à Brouage, puis à Soubise, puis à Tonny-Charente; enfin, le grand ministre jeta les yeux

sur Rochefort, s'empara du domaine, et promit au propriétaire son remboursement de cinquante mille écus qui ne fut jamais réalisé.

L'emplacement du port ne pouvait être mieux choisi, car la profondeur de la Charente est telle en cet endroit, que les plus grands vaisseaux légers y sont à flot de mer basse; ce point est favorablement situé dans le golfe de Gascogne, où des escadres peuvent se trouver affaiblies; les rades des Trousses, de Saumonard, de l'île d'Aix, des Basques et de Chef-de-

Baie offrent d'excellents mouillages, et le pays environnant, riche et fertile, fournit la majeure partie des approvisionnements nécessaires à l'armée navale.

L'ingénieur Blondel donna le plan du second port océanique. Les travaux commencèrent au mois de mai 1666, sous la direction de Colbert, alors intendant général de la province. Six mois après, des chantiers étaient fondés ou construits, des habitations édifiées, une ville peuplée, et la flotte du duc de Beaufort, grand maître de la marine, venait désarmer dans le nouvel arsenal.

Blondel n'avait tracé que l'ébauche d'un port de construction et d'expédition, et jeté à la hâte, sans prendre le soin de les coordonner, les établissements dont on avait le plus pressant besoin. En effet, sur une étendue de deux mille deux cents mètres, le long de la rive droite de la Charente, on peut remarquer encore trois grandes divisions.

La première, au sud, en partant de l'avant-garde, comprenait le magasin général, les grandes forges, et quelques autres ateliers. Elle était séparée de la ville par le chenal de la Cloche, sur lequel s'élevait une porte d'entrée, qui a été démolie au commencement du siècle.

Dans la seconde partie se trouvait l'ancien château seigneurial, devenu la résidence du commandant et des ingénieurs de la marine; plus une partie de la Maison du roi, où logeait l'intendant général; venait ensuite la corderie et le magasin des colonies, à l'arrière-garde.

La troisième, tout à fait isolée des deux autres par le chenal du port marchand, composait le chantier de la Vieille-Forme, chantier qui doit son existence au rocher dans lequel a été creusé le bassin de la loub. En face s'élevaient deux édifices contemporains : le bel établissement des subsistances et le vieil hôpital, aujourd'hui la caserne Joinville.

Le port de Rochefort, tout imparfait qu'il était alors, contribuait, par ses armements, aux glorieux succès de notre marine sous le grand roi. Aussi cet arsenal donna-t-il de l'ouvrage aux ennemis de la France. Le signal donna-t-il de l'ouvrage aux ennemis de la France. Le signal donna-t-il de l'ouvrage aux ennemis de la France. Le signal donna-t-il de l'ouvrage aux ennemis de la France.

Tel qu'il existe aujourd'hui, le troisième port du royaume offre un coup d'œil assez pittoresque. De l'arrière à l'avant-garde, la Charente décrit un arc dont la courbure est peu sensible. Cette ligne de deux mille mètres de développement est garnie de treize pontons d'amarrage flanqués de navires de diverses grandeurs; d'une machine à mâter flottante, et des agrès se mêlent, dans la perspective, à ceux des bateaux de servitude ; à ceux de quelques bâtiments armés et du vaisseau amiral, aux cheminées et aux mâts des élégants paquebots à vapeur. Puis, d'instant en instant, le tableau s'anime et varie par le mouvement simultané des cabotiers du commerce qui se croisent pour échanger les eaux-de-vie, les vins, les denrées de la Haute-Charente, contre les bois du Nord, les lers et les houilles de l'Angleterre.

Les quais, spacieux, parsemés de piles de bois, coupés par des chenaux, bordés d'appointements, de grues, sont ombragés et accidentés par de belles plantations. Des cales de construction, à toitures fixes ou mobiles, s'élèvent de distance en distance, portant sur leurs piliers inclinés les coques de vaisseaux, frégates, corvettes légères, qui n'attendent plus que quelques bordages pour glisser dans le flûte, au bruit des heures de la fonte continue. Ici, le superbe moulin à vapeur de Long, à la suite d'une éolienne, ceint d'une élégante galerie; là, le petit dragueur, aux formes bataves, séparé l'un de l'autre par le double bassin de carénage fermé d'un bateau-porte, entouré de canots-bornes réunis par des chaînes; plus loin, le parc aux ancrés, les parcs aux projectiles et aux bûches à feu; enfin, la barrière de l'arrière-garde.

Une large chaussée en pavés de granit, parallèle au cours du fleuve, sépare les bâtiments hydrauliques des édifices de l'arsenal placés au second plan. L'atelier aux artifices, dont l'illustration (1) a fait connaître la catastrophe, et l'ancien atelier de la machine, avec ses massifs contrôleurs, ses fenêtres en plein cintre et sa toiture ardoisée, se font remarquer d'abord. Viennent ensuite le nouvel atelier des petites forges, dont la charpente est en fer; le magasin général, avec sa longue file de mansardes surannées, ses cours entourées de bâtiments, ses belles salles garnies de marchandises. Par derrière est le bague, dont le personnel de huit cents forçats est logé dans deux anciens magasins aux futailles, entre une cour spacieuse et de vastes jardins potagers, qu'envahissent les épaulements de bois. Au nord est l'entrée de l'atelier de la sculpture, avec sa jolie façade couronnée d'un fronton aérien, qui correspond à la salle des modèles, où sont renfermées une belle collection en miniature des objets d'art du matériel naval. Puis, çà et là, des ateliers, des hangars pour abriter les bois, une belle salle de travail, où est établie la menuiserie; l'atelier des boîtes aux métaux, où fonctionnent, mues par la vapeur, tant d'ingénieuses machines. En avant est le vieux et noir atelier des grandes forges, masqué par le pavillon du génie maritime, jolie construction ornée d'arcades, entourée de gazon et d'arbres touffus. De l'autre côté du chenal de la Cloche s'élève la direction du port, monument d'un style sévère, dont les larges balcons reposent sur des colonnes pestum. En face, un beau massif de marronniers répand sur le quai la fraîcheur et l'ombre. Plus loin, l'ancien chenal au seigneurial se montre flanqué de ses tourelles féodales, vieilles de huit siècles passés. Ce fut le dernier séjour des intendants de l'armée navale, créés et détruits par la restauration.

Les bureaux du commissariat occupent cette résidence, naguère si somptueuse. Le beau portique d'entrée de l'arsenal, orné de sculptures, garni de grilles formées de lances aux fers dorés, précédé d'une double colonnade latérale, fait un contraste imposant avec les nattes grises de l'antique manoir. Ici s'élevaient les élégants pavillons de la presse

hydraulique, destinée à l'épreuve des câbles-chaînes; là, l'ancienne église paroissiale transformée en magasin, surmontée d'un clocher sans flèche, où se trouve établi un mâât télégraphe avec la cabine du guetteur. Plus loin, la belle galerie vitrée de l'hôtel de la préfecture maritime, qui reçut Napoléon à l'apogée et au déclin de sa puissance; en 1808, en 1815! La restauration y envoya ses princes; le duc, puis la duchesse d'Angoulême, puis l'aventureuse duchesse de Berry. Cet hôtel, avec son parc d'arbres massifs et de bosquets pleins de fraîcheur, fut la première habitation des intendants généraux de l'ancien régime. Louis XIV en traça les limites, avec l'ongle de son pouce, sur le plan qui lui était présenté. Au bas de la terrasse du parc, longé par une cour spacieuse, plantée de deux rangs d'ormeau, vient le vaste atelier de la corderie, composé de trois pavillons dans le style de Mansard. C'est le plus ancien édifice de l'arsenal. Enfin, la direction d'artillerie, bel établissement moderne, élevé sur les ruines de l'ancien magasin des colonies, forme les limites de l'arrière-garde.

Au delà du chenal du port marchand, dans un redan au nord de la ville, sur une étendue de deux cents mètres, on voit le chantier de la Vieille-Forme. Quelques ateliers, une pondrière, des hangars, deux cales de construction et le bassin de radoub composent cette annexe du grand arsenal.

Dans l'intérieur de la ville, la marine possède plusieurs établissements, tels que l'ancienne fonderie de canons, le tribunal maritime, des casernes, etc. Extra-muros s'élève le magnifique hôpital qui n'a de rival en Europe que celui de Plymouth. En face de l'entrée est le cours d'Ablois, belle avenue plantée de quatre rangées d'ormes.

III.

LIORIENT.

Le port de Lorient est situé au fond d'une baie qui s'appelait autrefois le port du Blavet, du nom d'une petite ville fortifiée qui en défend l'entrée et qui se nomme aujourd'hui Port-Louis.

A l'époque de l'invasion des Gauls par Jules-César, le port du Blavet fut l'un de ceux que les Vénètes défendirent contre les vaisseaux de D. Brutus. Les autres ports de la côte, depuis Carnarvon jusqu'à la Loire, ainsi que ceux de Belle-Isle, offrirent des abris à la flotte romaine, qui livra la terrible bataille que les Vénètes perdirent dans les eaux de Quiberon.

Lors de la première croisade, en 1096, le duc de Bretagne, Alain Fergent, s'embarqua au port du Blavet avec ses barons et chevaliers pour se rendre en terre sainte. Sous Jean V, l'amiral Perhoët sortit du port du Blavet pour aller livrer bataille à la flotte anglaise, dont il prit quarante vaisseaux et tua deux mille hommes.

Le port du Blavet servit plus tard aux débarquements des Anglais, qui participèrent aux querelles des princes bretons, particulièrement lors de la défense de Hennebont par la duchesse de Montfort. Jusqu'au règne de Henri IV, ce port demeura en quelque sorte oublié.

Après la découverte de l'Amérique, le commerce maritime de la France commença à prendre un grand développement. La marine militaire suivit le même progrès. En sorte que les navires marchands et les vaisseaux du roi venaient se réunir dans le port du Blavet, les uns pour échapper aux croiseurs anglais et hollandais, les autres pour fuir les terribles tempêtes du golfe de Gascogne.

Les compagnies des Indes et d'Occident, dont le roi avait autorisé la formation en 1604, construisirent des hangars pour y déposer les cargaisons de leurs navires. Des Loris XIII fit fortifier le fort du Blavet et la côte aux environs. Par cette raison, la ville fortifiée reçut le nom de Port-Louis. L'entrée de la baie était fermée le soir par une forte chaîne qui barrait le gou et dans toute sa largeur.

La compagnie des Indes qui venait d'être réformée par Louis XIV, voyant son commerce acquies une importance toujours croissante, eut besoin de nouveaux hangars. On choisit, pour les établir, le terrain d'une grande lande sur la rive droite de Scorff, à une lieue de Port-Louis, dans le fond de la baie. En 1689, la compagnie construisit, avec une certaine régularité parmi ces hangars, au milieu des genêts et des bruyères, un village pour les familles qu'elle employait à son service. Cette année-là, madame de Sévigné, allant du Port-Louis à Hennebont, eut la curiosité de visiter Lorient; elle n'y vit que des magasins et des barriques.

La compagnie des Indes, malgré les dettes dont elle était grevée, eut une existence splendide. En 1714, elle sollicita le renouvellement de son privilège et obtint une prolongation de six années. En 1717, des lettres-patentes l'autorisèrent à faire l'acquisition des terrains sur lesquels étaient depuis longtemps déjà ses hangars et son village. On lui avait octroyé le privilège exclusif de la baie du Blavet et celui du retour obligé en ce lieu des navires du commerce arrivant des Indes orientales. Leurs cargaisons devaient payer à la compagnie un droit de port et être vendus ensuite par les agents de celle-ci.

L'établissement élevé sur cette lande inculte est aujourd'hui la cité maritime connue sous le nom de Lorient, du Breton *Lac-Roc-Yan*, c'est-à-dire *lieu du rocher de Jean*. Le duc de Duras, président des syndics de la compagnie, arrangea lui-même le nom de la ville nouvelle, pour le mettre en harmonie avec sa destination.

En 1728, la compagnie établit à Lorient sa place d'armes et son magasin général. C'est à partir de cette époque seulement que les actionnaires firent bâtir les quais, les chantiers de construction, les magasins d'entrepôt, les hôtels des douanes et des gouverneurs, les bureaux des fermiers-généraux et des agents de la compagnie, des ateliers, des chapelles, des aqueducs, des casernes, un hôpital, des avenues, des places, etc. En 1738, la compagnie ajouta à Lorient trente-cinq vaisseaux ou frégates et plusieurs bâtiments de neuf cents à quinze cents tonneaux, y compris

quelques frégates de combat. La compagnie avait ses cours des comptes, ses bureaux, ses matricules séparés de la marine royale; son corps d'officiers, tous fort instruits et fort distingués, ses lois réglementaires, ses uniformes, son pavillon, son sceau, ses armes.

Malgré de tant de propriétés, les Anglais projetèrent de détruire Lorient. Le 26 avril 1740, ils débarquèrent un corps de six mille hommes, dans la baie de Pouldu, à deux lieues de la ville, et la canonèrent durant trois jours. Effrayés d'entendre battre la générale sur les remparts et les rues, les ennemis se rembarquèrent avec précipitation, abandonnant quatre canons et un mortier.

Après des pertes, des infidélités, des malheurs, voire même des trahisons dans l'Inde et en France, la compagnie se trouva ruinée. A cette époque, c'est-à-dire en 1769, le matériel du port de Lorient fut évalué 12,755,117 livres tournois. On juge par là de ce qu'il pouvait valoir au temps de sa splendeur.

En 1770, la compagnie des Indes étant dissoute, le commerce fut déclaré libre, et l'intendant de la marine à Brest vint à Lorient prendre possession, pour le roi, du port, des vaisseaux et des magasins qui appartenaient à la compagnie. En 1796, on y forma un bague qui depuis a été consacré aux militaires condamnés pour insubordination.

En égard à son importance relative, le port de Lorient est assurément le mieux pourvu en magasins, chantiers, ateliers et édifices de toute espèce. La compagnie des Indes y avait établi, sous ce rapport, une profusion dont profite aujourd'hui la marine de l'Etat.

Les projets d'agrandissement conçus jadis par la compagnie, et qu'elle n'avait pas eu le temps de poursuivre, ont été à peu près exécutés. En outre, on a tenu compte, dans les constructions nouvelles, des progrès des sciences et des arts. C'est ainsi qu'un atelier de machinerie et une fonderie qui peut couler des pièces de fortes dimensions, ont été créés au port de Lorient. A ces ateliers se sont groupés ceux qui emploient des machines et des tours, tel que la poulie, par exemple. On y voit aussi l'ingénieur machine à tresser les dunes de pavillons, la fonderie et l'atelier d'ajustage; dans la Prée-aux-Vases, un atelier de mûture; dans l'emplacement du Petit-Hôtel, un réservoir pour la distribution des eaux potables.

On remarque dans le port l'hôtel de la préfecture maritime la salle des ventes, le parc d'artillerie, la machine à mâter, la poulie, les cales couvertes, la tour des signaux située sur une éminence au sud du port. Frappés trois fois par la foudre en 1751, 1782 et 1784, cette tour sert aujourd'hui de phare et d'observatoire. De ce point on découvre un admirable panorama. D'un seul coup d'œil on embrasse le plan de l'arsenal, ses établissements, ses chantiers, ses vaisseaux et ses beaux jardins. La ville se déploie au delà, et l'on s'étonne de la régularité des rues spacieuses, des places et des allées. Le lazaret est situé entre Lorient et le Port-Louis.

La gravure qui accompagne notre article présente l'ensemble du port militaire. A gauche est l'ancien bague qui sert aujourd'hui de caserne aux équipages de ligne. Derrière cet édifice se trouve le port marchand. Au centre s'élève la tour dont on a parlé ci-dessus; ensuite vient le grand bâtiment qui contient des bureaux du commissariat et des magasins; à côté sont les anciens magasins de la compagnie des Indes; en avant est la chapelle du port avec son petit clocher; puis enfin viennent à la dernière limite de l'arsenal, les cales couvertes.

Tel est le quatrième des grands ports militaires de France. On ne trouve à critiquer, pour le rade, que le peu de profondeur de la baie, qui s'envase continuellement et ne peut déjà plus recevoir des vaisseaux de premier rang.

V. TÉNAC.

La Casdamini.

Voir page 6.

II.

Deux mois environ s'étaient écoulés. Installé dans ses désagréables fonctions, André Lambert y déployait ce zèle, cette ardeur dont la jeunesse est prodigue, et que les vieillards utilisent en souriant. Bien décidé à faire son chemin, il réclamait comme un privilège toute mission un peu distinguée, et avait déjà mérité une place honorable dans la haine des contrebandiers roussillonnais. Il savait fort bien ce qu'il risquait en les bravant ainsi; mais l'ennui profond dont il s'était senti atteint, dès les premiers jours de sa résidence au fond d'une province où rien ne lui rappelait sa joyeuse vie d'étudiant, lui rendait véritablement le courage assez facile.

Depuis sa première rencontre avec la Zingara dont nous avons esquissé le portrait, il l'avait revue plusieurs fois, tantôt sur les routes qu'il parcourait à cheval, tantôt au milieu de la foule que le marché de chaque quinzaine amenait à Céret. Jamais elle n'avait fait semblant de le reconnaître; jamais elle n'avait répondu au sourire méprisant qu'il lui avait décoché en manière de reproche; et certain jour où, plus bavard qu'à l'ordinaire, il lui demanda si elle n'aurait pas, par hasard, des cigares à lui vendre, la bohémienne le toisa du regard sans lui répondre une seule parole. C'était le meilleur moyen de ne être pas reconnue au son de sa voix.

Lambert remarqua, du reste, qu'elle n'était pas à beaucoup près aussi active, aussi expressive d'offrir ses services, que la plupart de ses pareilles. Celles-ci se faufilaient partout, les uns de force, emportant des amulettes, des bonnets passés au fraude, du linge et des vêtements dont les bon marchés surprennent l'aspect suspectif l'étranger. Elle, au contraire, les yeux fixes, les lèvres blêmes, errant au hasard dans la ville, ne semblait prendre aucun intérêt aux transactions multitudes dont elle était entourée. On eût dit qu'elle cherchait toujours ou quelqu'un ou quelque chose; et, soit qu'elle imposât par sa grande taille, par sa force apparente, soit qu'elle eût tous les droits d'une excentricité reconnue,

personne ne semblait tenté de le troubler dans son oisif vagabondage. C'est ce que le jeune douanier, en sa qualité de Parisien, s'exclamait le moins. Car cette créature lui semblait quelquelas assez belle sous ses loques infâmes, capricieusement chamarrées de verroteries et de cuivre doré. Il eut sur ce point délaissé une explication satisfaisante, et ce fut un de ses collègues qui lui donna.

« Ces femmes-là, lui dit ce personnage, ne sont pas tout à fait ce qu'on les pourrait croire. Elles font la contrebande, elles ont les doigts crochus, et il en est qui, la carabane au poing, détroqueraient fort bien les passants sur la grande route. Il y a plus : elles font commerce de drogues infâmes, et j'en ai vu figurer aux assises, à côté de pauvres jeunes filles qui se mouraient pour avoir eu recours à elles dans des circonstances difficiles. Je ne sais donc pas, en un mot, s'il est un métier qui les rebute pour peu qu'elles espèrent y gagner une piastre forte : on peut tout leur dire, tout leur proposer, et cependant je ne vous conseillerais pas de vous émancher autour d'elles hors de certaines limites. Si elles ont la souplesse du serpent, elles en ont aussi le dard venimeux. Le préjugé de race, plus fort que toutes les tentations, les conserve fidèles, je ne dirai pas à leurs maris, à leurs romis, comme elles disent, mais aux bohémien, aux Calorés en général. On m'a dit d'ailleurs qu'elles avaient tout à craindre si elles manquaient à cet unique devoir. La loi ne protège guère ces créatures errantes, et la sentence portée contre elles par le chef de leur tribu peut être exécutée, à l'insu de tous, dans ces passes désertes qu'ils parcourent sans cesse pour aller de France en Espagne, ou d'Espagne en France. Les *ayuntamientos* de Catalogne, pas plus que nos gardes-champêtres ou nos maîtres, ne s'inquiètent beaucoup d'une Calée qu'on trouverait étranglée au fond d'un bois, ou déposée sur quelque prairie par le flot d'un torrent. Ils iraient volontiers, en pareil cas, comme ces manants du fabuliste :

.... Ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie...

et une femme dont le nom n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil... que leur importe, à ces bons municipaux ! — Ecoutez, mon cher, dit à son tour Lambert, quand il eut ramené, pendant une ou deux minutes, cette tirade éloquent, je ne tiens pas à faire ici de fanfaronnade, et je n'affirmerai point, sur la vertu des femmes en général, un scepticisme de mauvais goût. Cependant celle des bohémiennes m'inspire, à parler vrai, quelques doutes. J'ai oui dire à maint philosophe pratique, depuis ma plus tendre enfance, que les vices sont frères comme les vertus sont sœurs ; et il m'en coûterait, je l'avoue, de renoncer à ce bel axiome de sagesse expérimentale. Lucrèce ne m'apparaît jamais, je l'espère, sous les dehors d'une voleuse, ou sous ceux d'une sage femme suspecte. Au surplus, il y a une épreuve pratique à faire de nos théories respectives. Et je vous propose un pari fort usité à Paris depuis qu'on y joue *Mademoiselle de Belle-Isle*. Ce pari, en voici les termes : J'essayerai, sous certaines réserves, de donner un démenti à vos opinions sur l'austérité de la première bohémienne venue. Si je réussis, vous me devrez vingt-cinq bouteilles de Rivesaltes, que nous boirons à la santé des grisettes de la rue Saint-Denis ; sinon, c'est moi qui payerai le vin, et la Bohème sera proclamée supérieure à tous les pays, comme Scipion l'Africain, et le chaste Joseph, sans compter Robert d'Arbrisselle, furent supérieurs à la plupart des hommes.

— Ces sortes de gageures, répondit en riant le champion des Gitanas, ont un côté délicat, et leurs conditions sont trop aisément éludées.

— Point, point, reprit Lambert. Ni vous ni moi ne sommes de mauvaise foi. Il ne s'agit que d'une plaisanterie, et nous n'avons pu penser ni l'un ni l'autre à la mener plus loin que de raison, ce qui serait un métier de dupe. Il va donc sans dire, qu'un simple oui, une promesse sincère, ou même comme dit Marot :

Un doux nenni avec un doux sourire,

pourvu que cette *douceur* ne soit pas équivoque, suffiront pour me donner gain de cause, et que je serai dispensé de pousser plus avant ma bonne fortune.

— Vous mettez beaucoup de chances de votre côté, camarade, permettez-moi de vous le faire remarquer. Néanmoins, connaissez le terrain mieux que vous, je crois pouvoir vous accorder cette concession, qui ne tire pas à conséquence. Je demanderais seulement que la victime de vos séductions ait sérieusement capitulé, battu la chamade, et se montre de bonne foi disposée à vous remettre les clefs de la place.

— Les conditions ainsi convenues et le pari régulièrement ouvert, il ne fallait plus que trouver une occasion favorable. Les deux jeunes gens ne l'attendirent pas longtemps, et un soir qu'ils prenaient le frais sous une tonnelle de vigne, dans une quinquette hors de la ville, ils purent, sans trop de scandale, appeler une Préciosa déguenillée qui passait sur son âne le long du jardin.

Elle ne se fit pas prier pour accourir. Lambert, à son seul aspect, crut avoir ville gagnée. C'était un laideron de dix-sept ans, jaune comme un abricot, et d'une maigreur qui aurait attesté, s'il l'eût fallu, que la gageure n'avait rien de trop immoral.

Nous n'avons pas à répéter ici ce que deux étourdis, égyptés par quelques rasades, purent dire à une errante donzelle qui les encourageait par l'effronterie de ses propos, l'assurance imperturbable de son regard, et dont les oreilles, insensibles à tout, semblaient doublées de cuivre, au dire de Lambert, de plus en plus étonné.

Mais sa stupéfaction devait augmenter encore. En effet, lorsqu'il crut avoir étourdi les scrupules de la Gitaniella par un ou deux verres de Lunel, et qu'il lui eût promises tout aussi capiteuses. Il hasardait certaines allusions qui passèrent inaperçues, et auxquelles on ne parut prêter aucune attention, Lambert, qui se piquait de posséder à fond la logique

et la rhétorique de Cythère, ménagea les gradations, accentua les nuances, et finit par être tellement catégorique, tellement intelligible, qu'une réplique formelle devenait indispensable.

C'était on l'attendait son adversaire, déjà riant à part lui. La réplique fut courte et foudroyante. C'était un souflet, un souflet sonore et nerveux, sincère et magistral, un souflet lacédémonien, qui alla réveiller, derrière son comptoir, le cabaretier assoupi. De jaune et souriante, la petite bohémienne était tout à coup devenue noire et furieuse. Ses yeux lançaient des éclairs, et ses lèvres tremblaient sur ses dents serrées.

« *Maldicho Bengui!* pour qui me prends-tu ? s'écria-t-elle dès qu'elle put parler. Suis-je une *pallia*, suis-je une dame, moi, pour que tu espères avoir mon *lacha* (1) ? »

Lambert, pris à court par cette colère si peu prévue, faillit oublier qu'il avait promis. Mais son irritation, que l'on comprendra sans peine, tomba d'elle-même à la première réflexion. Et tandis qu'il se calmait, son camarade apaisait l'indomptable gitana.

« *Arromali*, ma petite, lui disait-il, vous avez la main trop légère. Mon ami voulait plaisanter, et pas autre chose. Il sait très-bien que vous êtes une fille d'Egypte, une Calorée, et que vous n'écoutez pas les compliments des Bunsés. C'est moi qui vous le dis, il voulait seulement vous éprouver. Buvez-moi ce verre de vin, et nous nous séparerons en bons amis.

— Ceci, c'est autre chose, gronnait Lambert entre ses dents, et, décidément, les Gitanas me portent malheur. Voté par la première, souffleté par la seconde, qu'arrivera-t-il de la troisième, grands dieux ! »

La petite sorcière, de son côté, refusait de boire, et regardait les deux inconnus avec une méfiance manifeste. Elle se rassérénait cependant quelque peu, lorsque Lambert, pressant le cabaretier, lui demanda une guitare, et la pria, pressant amicalement, de chanter une chanson bohème.

« Une *gachapla*, je vous bien. Dounez-moi la *parjandi*, et si elle est d'accord, vous entendrez ce que vous n'avez jamais entendu. »

La fillette, en effet, ne raclait point trop mal, et son répertoire, tant espagnol que patois ou gitano, avait de quoi divertir les plus difficiles. Lambert se faisait traire par la chanteuse elle-même les couplets qu'elle mînait, et avec le plus d'énergie, et le brave garçon ne savait comment accorder, avec l'extême licence de ces poésies de grand chemin, le vertueux souflet qu'il avait encore tout chaud sur la joue gauche.

Avant d'avoir fini ses chansons, la bohémienne parut tout à fait réconciliée avec les illustres cavaliers qui la faisaient boire.

« Êtes-vous disposé à continuer l'épreuve ? demanda tout bas à Lambert son compatriote à l'aveugle. »

— Bien obligé ! répondit le malheureux parieur. Je ne vous proposerai même pas une revanche ; voilà sur quoi vous pouvez compter. Mais ce n'est pas trop de vingt-cinq bouteilles de Rivesaltes pour une leçon comme celle-ci et un contraste aussi curieux. Dire que cette petite coureuse m'a passé des choses qui m'ont attiré l'anathème d'un rat en goguettes, et à la première bordée de sentiments elle répond par un geste aussi peu parlementaire... voilà qui m'étonne et m'efflourne longtemps. Il ne me manquerait plus qu'une chose, ce serait d'apprendre que ma belle aux cigares, — on devine qui ce surmoi désignait, — est morte de faim, côté d'un coltre-fort confié à sa garde. L'un vaudrait l'autre, sur ma parole. »

L'idée lui vint alors de savoir si la seconde de ces deux bohémiennes ne pourrait pas lui donner quelques renseignements sur l'étrange créature dont le souvenir le hantait ainsi malgré lui. A ses premières questions, la Fia Lucilla fit la sourde oreille. Elle avait compris, avec sa promptitude ordinaire, de qui Lambert lui voulait parler ; mais, pour un motif ou pour un autre, elle ne se souciait pas de satisfaire sa curiosité. L'autre douanier dit encore intervenir, plus versé dans les us et coutumes de ces êtres à demi-sauvages. Il commença par rassurer la Fia Lucilla sur les intentions de son camarade. On ne voulait que faire tenir à la Calée en question un avis charitable. Elle était dénoncée aux *chiveles* (gendarmes), et ils la cherchaient pour la mettre en prison. La petite bohémienne, qui avait prêté une oreille attentive à ce discours la laïcien, se trouva prise au dépourvu par cette menace indirecte.

« A l'escaripet, LA CASDAMI ! Bunsé de malheur, y pensez-vous ? »

Lambert recut, à ces mots, un coup de genou par-dessous la table ; il n'avait pas besoin de cet avis, que son camarade lui donnaient charitablement, pour prêter l'oreille à l'interrogatoire ainsi commencé.

« Pourquoi donc t'agit-elle pas à l'escaripet tout comme une autre, la Casdami, comme tu l'appelles ? »

— Pourquoi ? parce qu'elle est *liti* : vous pouvez bien le savoir.

— Nous n'en savons pas un mot, je l'assure. Mais que veut dire ce mot de *liti*. C'est du gitano tout pur, n'est-il pas vrai ? »

— *Chachépe, chachépe*, (sans doute, sans doute). Les *litis* sont ceux dont le Bengue a pris la cervelle, et qui ne savent pas ce qu'ils font.

— Elle est donc folle, ta Casdami ?... Elle vole pourtant bien à *partesas* (escamoter). Mon ami en sait quelque chose.

— Oh oui, répondit naïvement la Fia, ce n'est pas une *holganasa* (une fainéante), et l'autre jour encore elle a gagné une poignée de piastres en faisant le *hokkano baro* (2) chez une senora de Prades... Mais elle est *liti*, voilà qui est certain, depuis qu'elle a perdu son *rom*.

(1) Le *lacha* y *trupos* est, dans le dialecte bohémien, le palladium de la cha-tête féminine.

(2) *Hokkano baro*, — ce que les sorcières françaises appelaient le grand tour. Chez les bohémiennes, il se complique d'escroquerie.

— Ah ! c'est une veuve ! reprit l'inquisitorial douanier lançant à Lambert un coup d'œil significatif.

— Veuve ?... c'est selon. *Pepindorio* n'est pas mort... mais il a renoué la *pobrecita* six mois après qu'elle fut devenue sa *romi*.

— Voyez-vous cela !... Je suppose, ma petite, qu'ils n'avaient pas encore de *cháti*...

— Non, mais la Casdami était grosse... C'est le chagrin qui la rendit *liti*, quand plus tard elle accoucha d'un *cháti* qui était mort avant de naître.

— *Caramba*, quelle histoire !... Et sait-on pourquoi ce *Pepédolo*...

— J'ai dit *Pepindorio*.

— *Pepindorio*, soit... Sait-on pourquoi il ne voulait plus être le *rom* de la Casdami ?

— C'est qu'elle était trop méchante, *min chaboro*. Les hommes n'aiment pas qu'on soit méchant comme eux.

— Trop méchante pour un bohémien... Malpeste... qu'avait-elle donc fait de si terrible ?

Cette question indiscrète avertit la Gitaniella que, sous prétexte de causerie amicale, on la tenait sur la sellette. Elle s'arrêta court au moment d'y répondre, regarda tour à tour ses deux interlocuteurs et se mit à fondre en larmes, ce qui ne les étonna pas médiocrement.

« Eh ! qu'as-tu donc, petite ? s'écria Lambert dont le cœur était compatissant.

— Ce que je vais, mandis Payllos, c'est que vous répétez tout ce que je vous ai dit. Malheur à moi ! malheur à mes pauvres yeux !... »

— *Calla bocki!* tais-toi, *Lilipendi*, interrompit le douanier qui avait jusque-là servi d'interprète et qui commençait à redouter quelque scandale ; je te promets de ne rien dire au *chinaro*, si tu veux seulement nous expliquer comment la Casdami pourrait t'abimer les yeux.

— *Los pimientos!* *los pimientos!* criait la Fia Lucilla d'une voix étouffée par les sanglots.

— A qui diable en a-t-elle avec ses piments ? se demandait du regard les deux jeunes gens.

A force de questions ils eurent le mot de l'énigme. L'enfant craignait pour ses yeux un supplice atroce inventé par les voleurs bohémien, et d'un usage familier à la Casdami. Il consistait à froter de piment vert les yeux des théauriseurs récalcitrants, qui ne veulent pas livrer le secret de leurs cachettes. Fort peu tenaient bon quand on a recours à ce moyen héroïque.

Après bien des jérémiades, d'autant plus prolongées qu'on lui témoignait plus de compassion, la Fia Lucilla finit, comme toutes ses pareilles, par accepter, en guise de consolation, le *parné* (l'argent) que Lambert lui offrait, et la promesse solennelle d'une discrétion à toute épreuve.

Lui entrèrent commençant à jeter un jour lugubre sur cette physionomie étrange et redoutable de la Casdami. Lambert se surprit plus d'une fois revêtu à cette complication de férocité native, de malheurs et de folie, qui en faisait un être à part digne, à certains égards, de pitié, mais, à tant d'autres, d'horreur et de haine.

Cette impression s'était pourtant effacée au bout de quelques semaines, lorsqu'un matin le préposé en chef le fit appeler ; et il s'agissait d'un coup de main qui demandait adresse et courage. On était averti que des contrebandiers, parisiens de Rosas et longeant la chaîne des Alpes, devaient essayer d'introduire en franchise une quantité de soieries espagnoles. Lambert était chargé d'en porter avis à tous les postes établis dans la montagne. Mais, nonobstant les difficultés de cette mission, ce n'était là que la moindre affaire.

« Les renseignements que j'ai sur le passage des contrebandiers me viennent », continua le préposé, de sources équivoques, de gens à qui l'on peut se fier absolument, et qui ont un intérêt à ne nous point tromper. En voici d'autres, d'une origine beaucoup plus suspecte, et qui, cependant, ne peuvent être négligés sans imprudence. Un des chefs de l'expédition, un certain Antonio, — bohémien d'origine et le plus adroit, dit-on, de tous ces coquins, — doit s'isoler de la bande, et, profitant de ce qu'elle entrainera naturellement à sa poursuite la plupart de nos gens, passer, lui tout seul, avec un chargement de dentelles, par des sentiers à peu près inconnus. Voici son itinéraire, indiquée avec un soin et une précision remarquables. Maintenant, je vous l'ai dit, ce peut être un faux avis, un moyen de nous dépester, une embuscade même, où l'on voudrait attirer quelques-uns de nous. La personne qui m'a porté cette nouvelle et ce papier n'est rien moins que sûre ; elle est même suspecte. C'est une femme, et, pour tout dire, c'est une gitana. Que faire, cependant ? Sur sa parole m'être en mouvement toute une escouade, dégarnir un passage ? ou, par une méfiance maladroite, perdre l'occasion d'une capture magnifique ? voilà ce qui me tourmente depuis hier... Il y a là quelque chose à faire, mais il n'y a rien à ordonner... »

Lambert avait fort bien compris, même avant la fin de ce discours, ce qu'on attendait de son dévouement, de sa bonne volonté déjà proverbiale. Et il pesait rapidement le pour et le contre de la détermination qu'il allait prendre. Elle n'était pas douteuse pour son supérieur, qui battait tranquillement une marche avec ses doigts sur l'acajou poli de son bureau.

« Dounez-moi ce chiffon de papier, dit tout à coup Lambert. J'ai mon pied, bon dieu, Dieu merci. Un coup de bâton, un coup de pistolet, n'est pas pour m'effrayer autrement. Et si vos renseignements sont exacts, j'imagine que cet Antonio arrivera pas à Bellegarde aussi facilement qu'il le pense. »

Après ces mots, il sortit, combié de félicitations et de promesses par le préposé, à qui les promesses de Lambert pouvaient valoir de l'avancement, tout au moins la croix d'honneur, et qui lui souhaitait, par cette raison, toute sorte de succès.

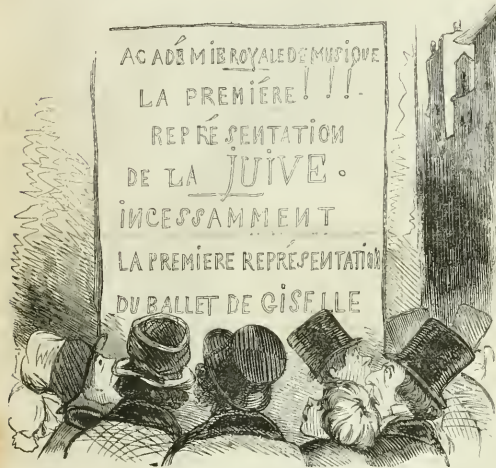
Résurrection de l'Opéra, caricatures par Cham.



A quoi tiennent les succès d'un directeur de théâtre de vaudeville ? O puissance d'un grand nez !



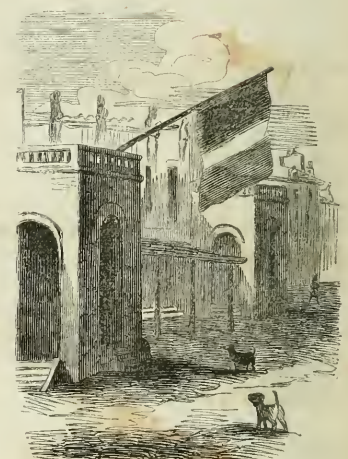
Le lion britannique défendant Jenny Lind contre les lions français.



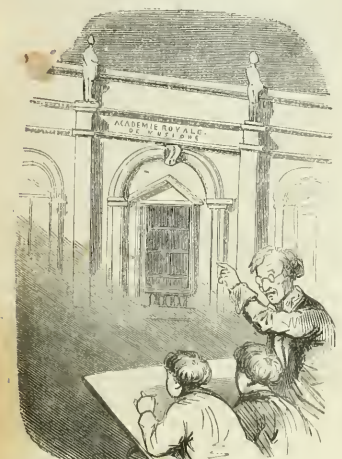
Le nouveau répertoire.



La façade de l'Opéra avant la restauration.



La façade de l'Op'ra après la restauration.



Nouvel ordre d'architecture inventé par la nouvelle direction.



Améliorations introduites dans le vestibule pour le bien-être de MM. les domestiques.



Une apparition de Rossini.

Résurrection de l'Opéra, caricatures par Cham.



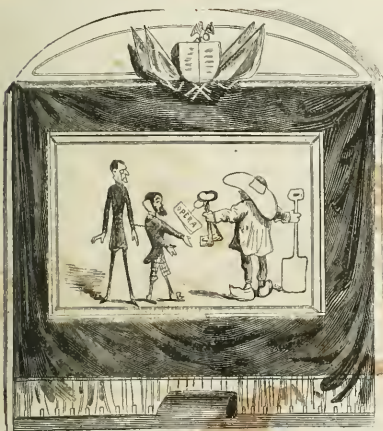
Nouvelle mesure prise pour l'entretien de la salle.



Revue des nouvelles ouvreuses.



L'entrée d'une loge à salon.



Le nouveau rideau.



Réapparition du célèbre danseur Perrot dans le ballet de Giselle.



Le souffleur. — Robert, ô toi que j'aime! La prima donna. — I do not understand.



CHARLES VI AUX DIRECTEURS : Comment diable voulez-vous que je chante : « Jamais en France l'Anglais ne régnera, » puisque vous avez recruté toute votre troupe en Angleterre!



L'empereur Sigismond d'autrefois.



L'empereur Sigismond d'aujourd'hui. • La procession de la Juive sera augmentée. • (Les grands Journaux.)

Bulletin Bibliographique.

L'Univers pittoresque. Histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, industrie. — Arabie, par M. NOËL DES VERGERS, membre de la société asiatique. 4 vol. in-8. 6 fr.

Encore quelques mois, et la grande histoire universelle que MM. Firmin Didot publient sous le titre d'Univers pittoresque sera terminée. Déjà plus de cinquante volumes sont publiés, et les sept ou huit volumes qui restent encore finissent l'ouvrage.

— Arabie, par M. NOËL DES VERGERS, membre de la société asiatique. 4 vol. in-8. 6 fr.

M. Noël des Vergers a réuni en effet tant de documents épars dans des milliers de volumes arabes et modernes et dans des manuscrits, qu'il a fait un livre presque entièrement nouveau. Sa patience égale son érudition. La liste seule des auteurs qu'il a consultés remplirait plusieurs colonnes de ce journal. Il a en la conscience d'aller chercher des renseignements qui lui manquaient jusque dans les mémoires annuels de la société de Courlande. Un jour, on apprit, causant avec M. de Cas Ca à Saint-Sébastien, qu'il y avait un livre presque entièrement nouveau sur les constances fortuites qui assaillent parfois les prodiges. Il lui dit-il, il fallait en dire qu'il y eût dans l'établissement de l'islamisme quelque chose que nous ignorons. Le monde chrétien avait été si prodigieusement entraîné par les résultats de quelque cause première qui nous demeurait cachée, que peut-être ces peuples, surgis tout à coup du fond des déserts, avaient en effet subi de longues guerres civiles, parmi lesquelles s'étaient formés de grands caractères, de grands talents, des impulsions irrésistibles, ou quelque autre cause de cette nature. Le génie de Napoléon avait deviné ce qu'on ignorait alors, et qu'une étude attentive des anciennes poésies ou des vieilles traditions de l'Arabie a permis de retrouver et constater.

Dans le premier chapitre : *Divisions actuelles de l'Arabie*, M. Noël des Vergers, après une courte introduction, examine rapidement quel était l'ensemble de ces contrées tel que les anciens avaient pu les connaître, longtemps avant que le génie d'un seul homme eût relié l'une à l'autre ces tribus nomades et restées jusque dans ces contrées, par la marche triomphale des armées; car ce serait une entreprise vaine que de chercher à assigner une position exacte à tous les lieux que les Romains et les Grecs ont nommés en parlant de l'Arabie. Les *Divisions actuelles* forment le sujet du second chapitre. M. Noël des Vergers a profité de presque toutes les découvertes faites par les voyageurs modernes, et les a réunies dans un tableau des lieux connus. Badji, Fih, Ssetzer, Burchard, Léon de Bordeaux, Sadler, Wellsted, Haimes, Engleferre, Tinsler, Prax, Crutenden et Hatta, auxquels il ajouta celui de M. Fontanier, qui lui aurait fourni quelques renseignements nouveaux (1). Du reste, il ne se borne pas, comme le titre pourrait le faire croire, à résumer les divisions actuelles de l'Arabie; il décrit les principaux lieux, les plus célèbres monuments, les localités célèbres et les deux mers.

Le chapitre III, consacré au climat et aux productions, complète cette première partie, renfermée dans quarante six pages. L'auteur de l'Arabie renplit à elle seule le reste de ce volume, c'est-à-dire environ quatre cent cinquante pages. Dans ce travail le monument, et qui donne une si grande valeur à son livre, M. Noël des Vergers a résumé toute l'histoire des Arabes depuis leur première apparition sur la terre jusqu'à la mort du dernier kalife d'Orient, Mo-tasseu-Billah; et d'autres termes, jusqu'au 10 février 1258. — Plusieurs dissertations d'un haut intérêt interrompent cette étude historique. Ainsi, avant de raconter l'histoire de l'Arabie, il a écrit sur les Arabes, sur les mœurs, sur les usages, sur les coutumes, des *vices* et des *vertus* de ces Arabes, dont il n'a jusqu'ici étudié que les dynasties. Les matériaux sont malheureusement rares. Il n'existe chez les Orientaux aucun récit sûr de cette époque; mais si le savant historien n'a pu en dire rien de sûr, il a écrit ce qu'il a vu, et ce qu'il a vu, c'est le mouvement naturel des siècles et le travail des âges? Quelle est la durée de leur action, et si cette action a agi réciproquement sur chacun des deux vastes empires qu'ils gouvernaient en même temps?

Le dernier chapitre de l'Arabie a pour titre : *Littérature des Arabes*. M. Noël des Vergers a réuni dans ce chapitre toutes les Arabes jusqu'à la prise de Bagdad par Honglou; il a suivi dans ses phases diverses ce d'émouvement successif de l'une des plus grandes monarchies de l'ancien monde; il a montré l'Espagne, les Mauritanies, l'Égypte, la Syrie, la Perse, l'Arabie elle-même échappant tout à tour au pouvoir des successeurs du prophète. L'histoire de la littérature arabe n'appartient désormais à celle des différents États dont elle a dû subir l'influence; elle était donc terminée. Il lui restait seulement, pour atteindre le but qu'il s'était proposé, à compléter le tableau du développement de la civilisation islamique par un aperçu général de la littérature des Arabes. La philosophie, les arts et les sciences occupent aussi une place dans ce tableau. Ici, M. Noël des Vergers termine en essayant d'apprécier le degré d'influence exercée par les Arabes sur l'Europe à une époque où la civilisation ancienne, affaiblie et dénuaturée par l'invasion des barbares, tendait à se reconstituer.

L'Arabie est illustrée par quarante-quatre gravures et une carte de la péninsule arabique, dressée d'après les documents les plus récents, par M. Jomard, membre de l'Institut de France.

Fables et Poésies diverses; par M. H. BRESSIER, directeur des domaines en retraite, etc. 1 vol. in-18.

Il ne se passe guère de mois sans que nous ayons à constater l'apparition d'un nouveau volume de fables, et pourtant, comme le dit M. Emile Deschamps dans une lettre adressée au fils de l'auteur de ce nouveau recueil, il faut convenir que les fables n'ont pas beau temps de notre temps. Depuis qu'on veut des affaires, on politique, on se frotte, on visage, on découvre, le voile de l'apologue est une parure qui a beaucoup perdu de son prix. « Le régime constitutionnel est mortel, ajoute-t-il, pour les fables comme pour les bals masqués. » M. Emile Deschamps aurait dû dire *devrait être*; car, au contraire, le régime constitutionnel a fait perdre aux fables, comme aux bals masqués, tout son développement, tout son intérêt, par deux motifs vraiment inquiétants. Mais ce n'est pas cette question qui doit nous occuper. M. Bressier, l'auteur des fables et poésies que nous annonçons aujourd'hui, appartient à cette excellente génération d'hommes à la fois aimables et graves, positifs et littéraires, et si la force de distinction, dont la vie est exhalée par des devoirs austères ou d'honorables tâches, et dont l'âme et l'intelligence restent libres cependant, et ouvertes aux douces et nobles émotions des arts, de la philosophie et des brillantes sciences, tant leur esprit demeure toujours sous la salutaire influence d'une première éducation vraiment libérale, tant leur cœur demeure toujours élargi par des préoccupations philosophiques et des ambitions nobles. « Ces hommes, tels qu'il s'en forme bien peu maintenant, faisaient deux parts de leur existence: l'une était aux affaires sérieuses, l'autre aux plaisirs délicats; et l'un n'était jamais la moindre confusion... Tout à leurs devoirs et à leur état dans leur cabinet, avec une conscience imperturbable, ils ne portaient ni des affaires, ni des soucis, ni des soucis de la famille ou des soucis de salon; et dans les heures de vacances, au lieu de jouer et d'intriguer, ils se délassaient de leurs travaux abstraits par l'étude laborieuse des lettres, comme les bonnes et fortes terres se reposent d'une culture par une autre.

Tel était M. Bressier. Administrateur actif et dévoué tant que les devoirs de son lieu de fonctions le retenaient à son poste, il ne se met-morphosait ni fablette que dans ses moments de récréation. Mais aussi comme il usait bien de sa liberté! avec quel entraînement, avec quelle satisfaction il se livrait à tous les caprices de sa passion favorite!

Ces caprices ont été souvent heureux. M. Bressier avait composé cent soixante-quatre fables et une vingtaine de pièces détachées, lorsqu'un jour, comme M. Emile Deschamps pour savoir si le manuscrit valait la peine d'être publié, M. Emile Deschamps se garantit pas un succès exalté, un de ces succès d'assaut qui brillent et passent comme une fusée, qui de la gloire pour six semaines; mais il promit un succès modeste, loyal, solide, un de ces succès qui croît et s'avance à petit bruit, gagnant un peu plus chaque jour, et faisant par là en conquérant beaucoup, et s'établissant pour toujours dans ses conquêtes. « Cette douce et légitime gloire, ajouta-t-il, attend les écrivains qui savent revêtir d'un style pur la pureté des sentiments, qui rendent la vérité aimable et donnent des leçons en intéressant, et dont les œuvres descendent à chaque page l'homme d'esprit, de goût et de cœur, et dont le langage sera celui de M. Bressier. Ses vers sont d'un naturel élégant, ses pensées d'une naïveté maligne, comme il convient à la fable, et ses moralités sont toujours aussi ingénieuses que saluaires. On s'étonne que tant de choses neuves restassent à dire après tant de fabulistes. »

Ce jugement d'un bon, si heureusement exprimé, a été confirmé par le public. Les *Fables* de M. Bressier ont déjà eu trois éditions. La quatrième, qui vient d'être mise en vente, a été revue et augmentée de plusieurs fables inédites et de poésies diverses. Si M. Bressier s'est démis de ses fonctions administratives, il n'a pas renoncé aux lettres. Il les cultive avec le même amour et avec le même succès, et au lieu de trembler devant la critique et de la maudire, il l'appelle, il la benoit, il chante ses bienfaits :

Des vices triomphants tu renverses l'empire, Et l'homme qui parcourt nos arrières-saisons, Au lieu de voir dans l'air un feu d'artifice, N'a qu'un seul maître, la raison.

Contre les passions, son âge le protège Et l'affranchit d'un joug à la vertu fatal; O l'ortuq vieillard; qui noble privilège!

A d'autres des festins l'aligre breuvante, Et des fêtes du soir le pompage apparaît; Modeste en ses desirs, le vieillard se contente Du doux rayon d'un beau soleil.

Si d'un temps qui n'est plus l'image retracée Réveille dans son cœur quelques heureux souvenirs, Le bonhomme sourit à la douce pensée, Et croit un instant rajouir.

Mais de ses ans passés, si, calculant le nombre, Il songe à ce tribut que tous doivent payer, Il ne s'afflige pas, l'avour c'est point sombre; Pourquoi devrai-t'en s'affliger!

Elle va sonner l'heure où son âme ravie, Sans voile, doit contempler en la vérité, Qui, cache aux yeux mortels dans la nuit de la vie, Brille au jour de l'éternité.

Initiation aux Mystères du Magnétisme; par M. HENRI D***. — Rouen, 1847. A. Péron. 1 vol. in-52 de 100 pages.

L'auteur de ce petit livre est évidemment un jeune homme, dont l'imagination enthousiaste ne se laisse pas toujours réfréner par la froide raison. A l'entendre, la théorie du magnétisme serait parvenue aujourd'hui à l'état d'exactitude qui distingue les sciences exactes. Il y a évidemment un peu de cette exagération. Peut-être M. D*** s'est-il laissé prendre aux manœuvres fallacieuses de quelque Robert-Houdin du magnétisme, et prend-il des hallucinations pour des réalités incontestables. Nous l'engageons, dans son intérêt, à se méfier des charlatans et des prestidigitants qui, exploitant à leur profit la merveilleuse découverte de Mesmer, se font un nom et un argent.

M. D*** répondra sans doute qu'un grand esprit, l'abbé Lécroix, croit au magnétisme; que le sceptique et spirituel Alphonse Karr écrit aussi au magnétisme; qu'un charmant poète, Alphonse Esquiros, croit également au magnétisme; que la philosophie elle-même, dans l'ancien monde, ne conteste point au magnétisme d'avoir eu, dans les temps antérieurs, et qu'un tel, un philosophe saint et pieu, qui est un philosophe chrétien, a favorisé par un bref l'étude du magnétisme. Il est bien permis à un simple acolyte de partager la loi de tous ces hommes éminents.

Quoi qu'il en soit, M. D*** esquisse dans sa brochure l'histoire du magnétisme, sa nature, sa théorie; il dit comment les somnambules peuvent connaître et guérir les maladies; il explique l'insensibilité produite par le magnétisme; nie que Jésus le Nazaren fut un grand magnétiseur; rend compte, par la métaphysique, de la vie dans le temps et dans l'espace; considère le magnétisme au point de vue social et religieux; et rapporte des opinions et des questions qui font partie de son ouvrage.

« Il est facile, dit M. D***, de concevoir comment le somnambule peut indiquer les remèdes propres à la guérison de nos malades. Nous croyons, au contraire, malgré les cures miraculeuses du docteur somnambule Dumez, nous croyons que cette explication est une immense difficulté, et que le premier venu, pendant le sommeil d'un magnétisé, ne peut s'empêcher de savoir d'un habile médecin. Nous croyons aussi que M. Benjamin Dumesnil préférerait aux agents de la police et les sergents de ville aux somnambules dont M. D*** propose de se servir seulement comme confirmation.

« Il déclare que par la seule puissance de son regard, il a plongé dans le sommeil magnétique des malades, et les a guéris qu'il guérira par ce moyen. Neanmoins, M. D*** est effrayé des abus que des hommes pervers pourraient faire du magnétisme, et il ajoute :

« Versé dans la magie, je connais des breuvages qui développeraient considérablement la lucidité chez les somnambules, mais j'ai sagement résolu à n'en jamais faire connaître la composition. »

« A cet égard, on ne peut que féliciter M. D*** de ses bons sentiments, et vivre en toute sécurité, grâce à sa résolution. En définitive, la lecture de son petit livre est attrayante. Il renferme, en peu de pages, et présente avec talent, tout ce qu'il y a de bon dans les idées de ses auteurs, et de ce qu'il y a de mystère dans le magnétisme, sans être obligés de les approfondir.

Du Crédit et de la Circulation, par M. le comte AUGUSTE CIESZOWSKI, auteur de la *Pairie* et de l'*Aristocratie moderne*. Deuxième édition. 1 vol. in-8. — Paris, 1847. Guillaumin. 7 fr. 50 c.

M. Guillaumin vient de mettre en vente la seconde édition d'un livre dont la publication avait eu un grand retentissement, et qui était depuis longtemps épuisé. Il a pour titre : *Du Crédit et de la Circulation*. Son auteur, M. le comte Auguste Cieszowski, y pose, y discute et y résout avec un remarquable talent toutes les questions qui se rattachent à cet important objet. Ainsi, il traite tour à tour de la nature et du développement positif du crédit, de la nature et du développement des effets de circulation, de l'organisation du crédit et de la circulation, de l'émission des billets à rentes, de la répartition générale du crédit, de la garantie réelle du crédit et de la circulation, du développement positif du crédit public, du profit et de la réduction des dettes publiques. Nous n'avons pas dans ce petit traité, la place nécessaire pour exposer, même sommairement, toutes les idées neuves que M. le comte Auguste Cieszowski a émises et développées dans cette intéressante étude économique. D'ailleurs, ces idées, si utiles et si recommandables qu'elles puissent être, n'offrent pas un intérêt général. Il nous suffira donc de les signaler à l'attention de ceux de nos lecteurs qui s'occupent plus spécialement de ces graves et difficiles matières. Nous ajouterons seulement que ce volume est terminé par un appendice entièrement nouveau, et intitulé : *Du Crédit foncier*. C'est un rapport présenté au congrès central d'agriculture par M. le comte Cieszowski, délégué des Basses-Alpes, dans la session de 1847. Ce rapport, prononcé à la fin du congrès central d'agriculture émit les deux vœux suivants :

- 1° Que le gouvernement utilise le plus promptement possible la masse de travaux et d'études que la question du régime hypothécaire a déjà fait surgir, et qu'il procède à l'amélioration de ce régime, notamment en ce qui touche l'abrogation des hypothèques occultes et indéterminées;
- 2° Que le gouvernement prépare en France, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire de syndicats, l'établissement d'institutions de crédit foncier analogues à celles qui existent en Allemagne et en Pologne.

Journal des Chasseurs. — Sporting Magazine français. Onzième année. 22 fr. par an, par voie lithographique.

Au moment où toute la gent chasseur ou chasseresse, — l'un et l'autre se dit ou se disent, — se met en chasse, nous confions le *Journal des Chasseurs* sous le prétexte de le rappeler au souvenir de nos lecteurs. Nous nous exprimons d'autant plus de ce souvenir, qu'il nous semble plus digne que jamais de nos recommandations. C'est, en effet, un véritable service aux chasseurs qui ne connaissent pas encore ce charmant recueil, — ils doivent être bien peu nombreux, — que de leur en signaler l'existence et le succès. Le *Journal des Chasseurs* paraît une fois par mois. Chaque numéro contient une lithographie de prix, presque toujours de Greuter; cinq ou six articles variés, qui méritent habilement l'épithète de *date*; une chronique; les annales des courses en France, et une livraison de la réimpression des ouvrages de chasse les plus rares et les plus estimés. Avec le mois d'octobre commencera la douzième année. Les onze premières années forment douze beaux volumes grand in-8, y compris le *Dictionnaire des Forêts* et des *Chasses*, ornés de cent planches de chasse et de douze autres, qui nous avons sous les yeux, est ainsi composé : *Une Chasse au cop de bryndra dans les Alpes*, par M. le marquis de Foudras; *Nouvelles chasses en Prusse*, par M. Louis Viardot; *Épisodes de chasse au cop de Bonne-Espérance*; dixième livraison du *Gaston Phébus*, etc. La *Chronique* reforme les *Débuts des classes primaires dans les forêts royales* pour la saison 1847-48.

Histoire de l'Esclavage pendant les deux dernières années; par M. V. SCHÖLCHER. Deuxième édition. 1 vol. in 8. — Paris, 1847. Pagnerre, 6 fr.

Ce volume complète l'*Histoire de l'Esclavage* dont nous avons rendu compte dans notre numéro 218. C'est une collection d'articles et de documents plutôt qu'un livre. M. Victor Schölicher traite d'abord successivement, dans la première partie, du régime de l'esclavage, de l'article de loi qui le définit, de son abolition complète et immédiate de l'esclavage et de ses conséquences, des nouveaux actes de sévices et de cruautés, de la discussion de la loi sur la juridiction criminelle aux colonies, etc. La seconde partie n'a pas le même caractère d'actualité. Elle se compose de divers écrits, publiés par M. V. Schölicher pendant les deux dernières années, et qu'il réunit dans ce volume en livres. Il serait trop long de les énumérer ici. Nous nous bornons à dire que ce volume est un recueil de documents de M. Fleury, Perrinon, Victor de Lestang, Gustave de Fuyade et Wallon.

(1) Voyez dans l'Inde et la grande Perse, 3 vol. in-8. Paulin.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Tissus en caoutchouc

de la manufacture MM. RATTIER et GUBAL. Dépot, rue des Fossés-Montmartre, 4.

En décrétant la maison RATTIER et GUBAL, ses récompenses les plus élevées, la société d'encouragement et le jury des expositions nationales la désignent depuis longtemps à notre choix comme le premier établissement de Paris pour l'emploi général du caoutchouc.

Nous n'entrons pas dans le détail infini de tous les articles qui se rencontrent dans ce magasin; nous nous bornons à en citer quelques-uns, à constater qu'ils ont tous une destination des plus utiles, et qu'ils répondent aux besoins du ménage, de la toilette, de la santé, de la chasse et des voyages.

Dans les mains de M. Rattier et Gubal, cette importante industrie a pris une belle extension, elle a donné lieu à un si grand mouvement d'affaires, que les prix d'origine ont pu subir une réduction sensible et la confection s'améliorer sous les rapports d'élégance et de solidité.

Les fils variés à l'infini, les cordes, les tirans et courroies que fabrique cette maison profitent très-avantageusement aujourd'hui à un grand nombre d'industries. Mais les articles qui se recommandent particulièrement aux préférences de nos lecteurs sont les vêtements imperméables de toutes formes, les mantes, les cousins de ville et de voyage, les ceintures de natation, les jarettiers, les ceintures, les bretelles, les lacets, les écharpes et beaucoup d'autres articles de toilette et de santé, qui trouvent à quelles formes variées peut se prêter l'élasticité du caoutchouc.

Encyclopédie moderne.

L'actualité des ENCYCLOPÉDIES mises à la portée de toutes les fortunes est comprise surtout en Allemagne, où leur succès est populaire, car elles peuvent posséder ce genre d'ouvrage, où il trouve des notions précises et intéressantes sur tout ce que le monde offre d'important dans l'ordre matériel et intellectuel.

L'Encyclopédie moderne que publient M. FIRMIN DIDOT nous paraît reunir toutes les conditions désirables. Arrivée déjà à sa troisième édition, elle compte à ce jour de grandes améliorations, et cependant l'ouvrage est en vente de près du double, le prix est resté le même.

Nous avons particulièrement remarqué dans les derniers volumes l'article que M. Goussier, membre de l'Institut, a consacré à la Galicie et aux Chaldéens; le résumé historique de cette haute civilisation est si peu connu, offre des aperçus nouveaux fondés sur les documents les plus récents. L'article Chemins de fer, par M. Prosper Tournoux, contient les renseignements les plus nouveaux sur

leur histoire, leurs tracés, leur construction, leur législation, etc. Un grand développement a été donné avec raison, à l'agriculture. Les articles sont rédigés par les professeurs de l'institution agronomique de Grignon; ils offrent les meilleures perceptions concernant les divers genres de culture, les bestiaux, l'aménagement des terres, etc. Sous le rapport historique, cette Encyclopédie peut tenir lieu de l'Iri de vérifier les Dates, car on y trouve des renseignements de tous les pays, de tous les peuples, de toutes les villes impériales, de toutes les dynasties dont le règne a laissé des souvenirs. Une des plus utiles améliorations est la liste des nouvelles ouvrages à consulter placée à la fin de chaque article.

Les 48 quartiers de Paris.

seul guide véritable et complet des étrangers et des Parisiens dans Paris; histoire anecdotique et biographique des rues, des palais, des hôtels et des maisons de Paris; par M. GIRAULT DE SAINT-FAR-GEAU. Deuxième édition.

En lisant que Paris est le point culminant de la civilisation, nous ne nous laissons point domier par un étroit sentiment de nationalité, et nous n'avons nulle envie d'immoriser nous sur l'autel de la patrie ce qu'il y a de beau, de grand, de vertueux, d'individuel chez les peuples étrangers; mais trouverons nous ailleurs, à un plus haut degré, cette civilisation, cette culture, cette éducation, cette santé, qui caractérisent notre grande capitale? Nulle part, les manifestations de l'intelligence ne se développent sous des aspects plus différents et sous des formes plus variées.

Cette appréciation, que les étrangers eux-mêmes justifient tous les jours par l'empressement passionné qu'ils manifestent à visiter cette métropole du monde civilisé, n'a rien de trop ambitieux, nous le croyons, et nous sommes convaincu que tout le monde trouve dans cet ouvrage qui nous semble ressembler à lui seul l'histoire de Paris ancien et moderne, celle des divers quartiers où se sont passés les événements les plus remarquables et des localités qui ont été habitées à diverses époques par des personnages célèbres ou fameux.

M. Girault de Saint-Fargeau, à qui nous devons déjà le Dictionnaire général de toutes les communes de la France, a réellement fait preuve d'un zèle et d'un savoir qui méritent d'être encouragés. Il a mis à compulser l'immense bibliographie parisienne, qui ne comporte pas moins de trois mille cinq cents volumes.

En mettant la main sur l'histoire des 48 quartiers de Paris, nous avons cru devoir seulement à un besoin de curiosité passagère, et nous nous sommes bornés à en dire ce qu'il y avait de plus intéressant, page (604), tant les faits sont curieux, intéressants, variés, peu connus, et racontés avec esprit, finesse,

élégance, et surtout avec une impartialité bien rare aujourd'hui. Nous ajouterons à ce témoignage bien mérité, que l'ouvrage de M. Girault de Saint-Fargeau a paru en 1846, et qu'il comprend l'histoire des faits parisiens jusqu'à cette époque.

Baccalauréat ès-lettres.

Institut complémentaire des études (ancien collège des Ecoles), rue des Fossés-Saint-Victor, 23.

En faisant choix de cet établissement de préférence à tout autre, notre recommandation s'appuie sur les témoignages d'approbation que les hommes les plus recommandables et les plus compétents ont émis sur la méthode d'enseignement de M. DELA-VIGNE et BEAUCHEFF. Nous rappelons aux pères de famille qui prennent confiance à notre vue que les cours de ces deux professeurs n'ont eu aucune interruption pendant les cours des vacances, et que l'Institut complémentaire des études reçoit également des externes et des internes.

Salons littéraires,

à la librairie an- gaise de M. GALLIGNAN, rue Vivienne, 18.

Le grand établissement, le premier de Paris dans son genre, a depuis longtemps le privilège d'être fréquenté par la meilleure compagnie. On y rencontre les revues périodiques et les journaux français de tous les pays, en son plus grand nombre que partout ailleurs. En été, le jardin est à la disposition des lecteurs.

Corsets.

Madame BOURGOGNE, rue Hauteville. La célébrité de Mme Bourgo- gne tient à des causes bien diverses, et ne doit rien aux caprices de la mode; la grâce et l'élégance de ses corsets peuvent même compulser pour des qualités supérieures une grande et précieuse expérience hygiénique, une confection toujours appropriée à l'âge comme à la position de ses nombreuses clientes, tels sont les merites qui placent Madame Bourgo- gne au premier rang dans sa spécialité. Ses corsets ont l'avantage de donner à la taille plus de souplesse, sans gêner l'exercice des poumons ni de l'esto- mac.

Madame Bourgo- gne a de plus inventé une méthode pour laquelle elle est brevetée, contenant deux mo- dèles ou dessins différents, qui donnent aux dames le moyen de choisir, sans sortir de chez elles, le corset qui leur convient et d'y envoyer en toute sécurité les instructions nécessaires pour une parfaite exécution.

Voici dans quels termes s'exprimait le rapporteur du jury de 1844 sur les produits qui ont mérité à Madame Bourgo- gne la médaille accordée pour Paris à cette industrie: « Madame Bourgo- gne est à la tête de l'une des pre-

miers maisons de Paris pour la confection des corsets; la réputation de ses produits est très-bien établie et a valu à l'étranger; leurs formes agréables, les moyens hygiéniques avec lesquels elle les fabrique, lui donnent une supériorité réelle sur toutes les premières occupations de cette industrie; aussi a cherché- t-elle, comme nous le voyons dans les expositions d'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, etc., rechercher ses produits. »

Parfumerie L. T. Piver.

brevetée du roi, du prince de Joinville et la reine d'Angleterre. A LA REINE DES FLEURS, rue Saint-Martin, 105, A Paris, et 160, Regent-Street, London.

La préparation des cosmétiques et des parfums de toilette n'est, dans l'intérêt de la santé, tant de garanties d'expérience et d'habileté, que nous ne pouvons représenter cette spécialité que dans son état, qui par des établissements de premier ordre, qui jouissent depuis longtemps, comme la maison Piver, d'une réputation justement méritée. Cette manufacture, nouée sur une grande échelle, offre cet avantage aux consommateurs, que ses relations dans toutes les grandes villes du monde ont été entièrement renouvelées, qu'elle a pu, par conséquent, plus fréquemment la fabrication et donner plus de soins à ses savons et à tous les autres articles de toilette en cachet de fraîcheur qu'on ne rencontre pas ailleurs, surtout dans les parfums. La parfumerie de luxe à l'usage de la classe élégante et riche est d'une qualité supérieure, qui ne le cède en rien aux établissements les plus en vogue.

Dépôt spécial, L. T. PIVER; maison

Poissonnière, au coin de la rue du Sentier. Gais et Jovins, gais de soie, etc., bretelles, cravates, boutons, broches, épingle, épingles fines, éventaill, portefeuilles et nécessaires; articles de toilette et de fantaisie.

Vinaigre ARONATIQUE DE Bally.

La préférence accordée généralement au VINAIGRE BALLY, même sur la meilleure eau de Cologne, les tentatives de contrefaçon acquiescées cette préférence a donné lieu, établissant suffisamment sa renommée pour que nous lui donnons une place dans notre revue. C'est aujourd'hui le cosmétique le plus distingué et le plus recherché pour ses délicates et les vents de temps. Ses propriétés ont pour but de rafraîchir la peau, de l'adoucir et de lui rendre son élasticité; il enlève les boutons et les rougeurs, calme le feu du rasoir et dissipe les maux de tête. Prix de détail, 1 fr. 50 c., Paris, rue Saint-Honoré, 259.

LES ABONNÉS DE L'ILLUSTRATION

AVIS IMPORTANT POUR CEUX QUI DESIRENT ACQUERIR OU COMPLÉTER LA COLLECTION DE CE RECUEIL.

Un grand nombre d'abonnés exprimant chaque jour l'intention d'acquiescer ou de compléter leur collection, et plusieurs étant retenus par la considération du prix, les éditeurs se font un devoir de les avertir que cette collection ne tardera pas à être épuisée, et qu'à partir du 1^{er} septembre prochain, les numéros, ainsi que les volumes des quatre premières années, finissant au 1^{er} mars 1847, seront portés à un prix plus élevé que le prix de l'année courante.

Jusqu'au 1^{er} septembre, les prix actuels seront maintenus ainsi qu'il suit:

- Chaque numéro..... 75 cent.
Chaque volume broché avec titre, table des matières et couvert, grave..... 16 fr.
Chaque volume relié, reliure spéciale..... 21 fr.
Les huit volumes composant la collection jusqu'au 1^{er} mars 1847, brochés..... 128 fr.
Les huit volumes reliés..... 168 fr.

Afin de donner la préférence aux abonnés actuels ou aux personnes qui le deviendront

pour l'année courante (mars 1847 à mars 1848), les éditeurs consentiront à accorder des facilités de paiement à ceux dont les demandes cou-

- 1 effet de 52 fr. à 4 mois pour 2 volumes brochés.
1 42 » à 5 2 » reliés.
1 48 » à 6 5 » brochés.
2 32 » chacun à 4 et 8 mois. pour 5 volumes reliés.
2 52 » à 4 et 8 4 » brochés.
2 42 » à 4 et 8 4 » reliés.
2 40 » à 4 et 8 5 » brochés.
3 35 » à 5, 6 et 9 5 » reliés.
5 32 » à 5, 6 et 9 6 » brochés.
5 42 » à 5, 6 et 9 6 » reliés.
5 38 » et 2 de 57 fr. à 5, 6 et 9 mois » 7 » brochés.
1 49 » à 5, 6 et 9 7 » reliés.
2 43 » et 1 de 42 fr. à 5, 6 et 9 mois pour 8 volumes brochés.
4 42 » à 5, 6, 9, 12 8 » reliés.

L'Administration de l'Illustration offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

prendront au moins la valeur de deux volumes, et dont le montant pourra être réglé ainsi qu'il suit:

- 1 42 » à 5 2 » reliés.
1 48 » à 6 5 » brochés.
2 32 » chacun à 4 et 8 mois. pour 5 volumes reliés.
2 52 » à 4 et 8 4 » brochés.
2 42 » à 4 et 8 4 » reliés.
2 40 » à 4 et 8 5 » brochés.
3 35 » à 5, 6 et 9 5 » reliés.
5 32 » à 5, 6 et 9 6 » brochés.
5 42 » à 5, 6 et 9 6 » reliés.
5 38 » et 2 de 57 fr. à 5, 6 et 9 mois » 7 » brochés.
1 49 » à 5, 6 et 9 7 » reliés.
2 43 » et 1 de 42 fr. à 5, 6 et 9 mois pour 8 volumes brochés.
4 42 » à 5, 6, 9, 12 8 » reliés.

L'Administration de l'Illustration offre à ses abonnés de faire brocher ou relier leurs volumes, de les compléter, d'en fournir les titres, tables et couvertures, moyennant 1 fr. par volume pour la brochure, 5 fr. par volume pour la reliure, et 75 c. par numéro ajouté.

L'abonnement à l'année courante se paye comme d'habitude d'avance.

Il est inutile de faire remarquer qu'une collection perdue ne peut pas être réimprimée, à cause des frais énormes de composition, de papier et de tirage, qui ne peuvent être convertis que par une vente à très-grand nombre, comme est celle de la collection courante.

Beaucoup de personnes pensent que cette collection deviendra précieuse pour l'histoire contemporaine. Qu'on juge, en effet, de quelle valeur serait une publication de ce genre qui aurait commencé à l'origine de la Révolution française, et qui aurait enregistré chaque semaine, en les accompagnant d'une représentation pittoresque, tous les événements du temps, qui reproduirait l'histoire et l'image des personnages célèbres ou fameux, et qui nous montrerait, sous ce double aspect de la parole et du dessin, le mouvement de la politique, des arts, des sciences, des lettres, du théâtre, des mœurs et usages, et jusqu'aux fantaisies de la mode. L'Illustration sera pour nos fils cette représentation du temps actuel, et sa collection gagnera en importance historique et en intérêt curieux à mesure que les tableaux qu'elle présente s'éloigneront des regards et de la mémoire du lecteur.

GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE, CLASSIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA FRANCE,

Par M. BADIN, directeur de l'École normale primaire de Yonne, et M. OLIVAIN, archiviste du département, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques; UN VOLUME PAR DÉPARTEMENT.

CHACUN VOLUME DEUX OU CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT PAR LES PERSONNES LES PLUS COMPÉTENTES DESIGNÉES OFFICIELLEMENT PAR MM. LES PRÉFETS.

En vente: CHER, NIÈVRE, SAONE-ET-LOIRE. — A peu près terminés: INDRÉ, CÔTE-D'OR, SEINE-ET-MARNE, HAUTE-MARNE. — A paraître prochainement: ALIÈRE, MARNE, AISNE, OISE, ARDENNES, LOIRE-INFÉRIEURE.

Sous presse: SEINE; — SEINE-ET-OISE; — YONNE; — LUÈRE; — LOIR; — SOMME; — NORD; — FAN-DE-CALAIS. Il paraît deux ou trois volumes tous les mois.

LE PRUX DE CHAQUE VOLUME EST DE: Broché, 1 70 s à 1 95 s; 2 30 Cartoné, 2 40 s à 2 65 s; 2 50 Demi-reliure, 2 40 s à 2 65 s; 2 50

Outre le volume complet destiné à l'enseignement primaire supérieur et pour un service de consultation pour lui donner la connaissance détaillée de chaque département, on publie, pour l'enseignement élémentaire, un extrait sous ce titre:

EXTRAIT DE LA GÉOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE 4 vol. in-18. Cartoné: 50 c.

- LE PLAN UNIFORME ADOPTÉ POUR CHACUN DES VOLUMES EMBRASSE LES DIVISIONS SUIVANTES:
1° Topographie physique, divisée en: Territoire hydrographique du département; Vallées, arrières-vallées et principaux vallons; Étang, bois et forêts; Cours d'eau et canaux; Routes et chemins; Histoire naturelle du département.
2° Administration, divisée en: Documents généraux sur l'administration départe- mentale; — Principes de division; — Détails particuliers sur chaque administration spéciale; — Nomenclatures, population et répartition des communes entre les cantons et les arrondissements; — Documents statistiques; — Terroir; — population; — naissances; — décès; — mariages; — rap- ports statistiques; — établissements d'utilité publique.
3° Industrie et commerce, divisés en: Agriculture; Animaux domestiques; Exploitation des mines et carrières; Industries manufacturières; Commerce.
4° Histoire et archéologie, divisées en: Histoire générale du département; Histoire particulière des principales villes; Biographie départementale; Liste des notabilités qui ont administré ou représenté le département; Archéologie départementale; Bibliographie départementale.
5° Un Dictionnaire descriptif des communes, lieux remarquables, rivières et cours d'eau du département, terminant le volume.
6° Une Carte coloriée l'accompagne.

Ecole maritime du commerce de Paris.

Nos lecteurs ont peut-être gardé le souvenir d'une série de dessins qui ont paru dans l'Illustration, vers le commencement de l'année, et qui avaient pour objet de reproduire aussi fidèlement que possible l'Ecole de marine royale établie à Brest. Paris n'aura bientôt rien à envier, sous ce rapport, à l'un des plus beaux ports du monde, et une in-

stitution analogue se fonde en ce moment dans l'enceinte même de cette capitale qui compte un si grand nombre d'établissements remarquables. Nous disons une école analogue, car celle-ci est destinée au commerce, et sera consacrée à former des officiers pour la marine marchande. Personne n'ignore combien est vicieux le mode d'instruction réservé

aujourd'hui aux jeunes gens qui aspirent à devenir capitaines au long cours. Embarqués comme pilotes à bord des navires marchands sans enseignement préalable, ils reçoivent des notions très-impairées sur leur profession difficile, ou ils se retirent dès la première campagne entièrement découragés. Le fondateur de l'Ecole maritime du commerce,



avec le concours de professeurs émérites et spéciaux, instraira les élèves confiés à ses soins de la manière suivante : la théorie de la science maritime sera enseignée sur une frégate modèle de quarante-six canons, armée et accrée en Seine (voir la gravure). La pratique et les manœuvres seront démontrées sur un brick armé dans le port du Havre, et

destiné aux évolutions en pleine mer. Un bateau à vapeur complétera le système d'éducation, et sera joint aux deux navires à voiles. A son bord, les élèves apprendront à devenir d'excellents mécaniciens et d'habiles conducteurs de steamers. On voit, par ce rapide aperçu d'une grande et belle idée, ce qu'elle renferme de puissance et d'avenir. En

créant son école, le capitaine Lallier ouvre une nouvelle carrière aux familles. Le ministre de la marine l'a si bien compris, qu'il n'a pu hésiter un seul instant à pro mettre l'appui du gouvernement et sa protection éclairée à l'Ecole maritime du commerce.

Correspondance.

AMM. L. et P., à Francfort-sur-Mein. — Une place forte assiégée; des murailles battues en brèche par l'artillerie; des rais troublés dans leur antique retraite, et qui s'enfuient. Par opposition, un extrait du récit du siège de Danzig. Vous avez déjà compris cela, messieurs, et ce n'est pas de vous qu'on a dit : « Les Allemands se mettent à deux pour comprendre un bon mot. »

Nous recevons au sujet du portrait de M. Ganneron, placé au tribunal de Commerce, une réclamation à laquelle nous nous empressons de faire droit. Ce portrait est, il est vrai, de M. H. Scheffer, mais il est la copie du portrait peint par M. Eugène Goyer, qui l'a mis au Salon de 1846, et qui est en ce moment en Italie. Le tribunal, ne pouvant atteindre le retour de l'auteur, a chargé de la reproduction M. Henri Scheffer, à qui appartiennent aussi les accessoires.

ERRATUM.

Nous rectifions deux erreurs commises par nos compositeurs dans notre article sur le Creusot, page 10, 5^e colonne, lignes 26 et 28. — On nous fait dire : 2,000 litres par minute ou 2 mètres cubes, au lieu de : 2 dixièmes (0,2) de mètre cube, et 2,880,000 litres ou 2,880 mètres cubes, au lieu de : 288 mètres cubes.

Principales publications de la semaine.

HISTOIRE.

Histoire de Jeanne d'Arc, d'après les chroniques contemporaines, les recherches des modernes et plusieurs documents nouveaux, suivie de près de 1200 articles indiquant tout ce qui a été publié sur cette héroïne; par l'abbé J. BARTELEMY DE BEAUREGARD. 2 vol. in-8 de 1076 pages, avec 8 gravures. — Paris, Aubry-Dit-Éon.

Esquisses historiques des hommes d'Etat du temps de Georges III, tracées par lord Brougham, traduites de l'anglais et accompagnées de notices et de réflexions historiques; par Urbain LEGAY. Un vol. in-8 de 528 pages. — Paris, Lyon, Périsse.

JURISPRUDENCE, ADMINISTRATION.

Administration des douanes. Tableau général du commerce de la France, avec ses colonies et les puissances étrangères, pendant l'année 1846. Un vol. in-4^e de 552 pages. — Imprimerie royale. Août 1847.

Compte général des recettes et des dépenses de la ville de Paris pour l'exercice 1846, clos le 31 mars 1847. Un vol. in-4^e de 512 pages, avec 8 tableaux. Ne se vend pas.

SCIENCES.

Cours d'Horticulture; par A. POITEAU. Tome 1^{er}. Un vol. in-8 de 592 pages. — Paris, madame Bouchard-Buzard. — Instruction pour le peuple. 41^e et 42^e livraisons, Géométrie. — Plans, Arpentage; par L. LALANNE. — 45^e et 44^e livraisons. Physique générale; par L. FOUCAULT. Zoologie; par F. DUJARDIN. — 45^e et 46^e livraisons. Botanique; par P. A. CAP. Devoirs publics; par J. LA BEAUME. — 47^e livraison, Médecine; par J. BEHIER. Pharmacie; par J. A. CAP. — 48^e livraison, Histoire romaine; par L. BAUOE. — Paris, Dubochet, Le Chevalier et C^o.

Outre les sujets fournis par les événements, L'ILLUSTRATION publiera dans ses prochains numéros les articles et gravures suivants :

HABITATIONS D'ARTISTES. — No 1. Monte-Cristo, article accompagné de 2 grandes planches.

CHEMINS DE FER. — Tunnel de la Nerthe, article avec 6 grav. — Strasbourg à Bâle, 40 grav. — Avignon à Marseille, 40 grav.

THÉÂTRES. — Restauration de l'Opéra. — L'Opéra national. — Restauration du Théâtre-Français, avec grav.

ÉCOLES PUBLIQUES. — L'École de Médecine. — L'École de Saint-Cyr. — L'École de Saumur. — L'École gratuite de Dessin. — Avec grav.

SCÈNES DE MŒURS. — Etudes par Valentin, Cham, Bertall, etc.

HISTOIRE DE LA MODE. — Revue des transformations de la mode depuis 1789, avec les figures.

RÉSIDENCES ROYALES (Suite). — Le Château de Saint-Cloud. — Chantilly. — Avec gravures, vues, etc.

ICONOGRAPHIE DES RACES HUMAINES. — Texte et 60 dessins en plusieurs articles.

VOYAGES. — Exploration du fleuve des Amazones, par M. Castelnau. — Les Necromanciens égyptiens. — Voyage en Laponie. — Excursion en Norvège. — Le Bosphore. — L'Abyssinie. — Venise. — Athènes. — Le Sénégal. — Tunis. — Cazair, etc., avec des vues et des dessins caractéristiques.

EXERCICES MILITAIRES. — Le Camp de Compiègne, avec grav.

INSTITUTIONS NATIONALES. — Les Invalides. — La Chambre des Députés, plafond de la Paix, par Horace Vernet.

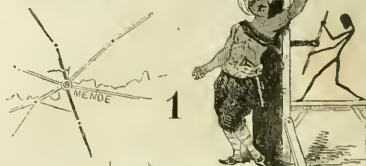
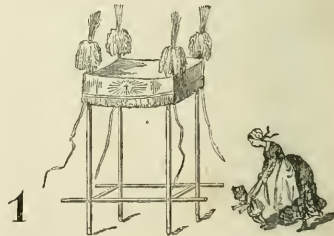
VARIÉTÉS. — L'Hôpital Saint-Mandrier, à Toulon. — Les Bains Maudits, en Algérie. — Exploitation d'une carrière de marbre dans les Pyrénées. — La Prison de la dette à Paris.

CARICATURES PAR CHAM. — La rentrée des classes. — L'Opéra nouveau. — Les Camps, etc., etc.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE fils et Compagnie, rue Daniette, 2.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

L'Ironie est la philosophie de l'esprit; le persiflage en est la cruauté.